

**OUVERT DURANT
LES VACANCES**

TOLBEC

Tél.: (418) 872-3738

1780, route de l'Aéroport, Sainte-Foy
C.P. 70, L'Anctienne-Lorette G2E 3M2

LE SOLEIL

LOCATION D'OUTILS

LOU-TEC

QUÉBEC 871-6363
LÉVEL 835-3342
ST-FOY 853-3333
ST-GEORGES 228-1718

On est équipé!

MERCREDI 31 JUILLET 1991

QUÉBEC, 95^e ANNÉE, NO 210
46 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 4.04
T.V.Q. 0.30

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60c Plus T.P.S. 50c Plus T.P.S. T.V.Q.

LE SPORT

Luke Gingras de Québec remporte l'or en Angleterre



Détenteur du record du monde sur 800 m, Luke Gingras (1:58.84) de Québec a remporté l'or sur cette distance, 31 centièmes de seconde devant Marc Quessy (1:59.15) du Cap-de-la-Madeleine, hier, en Angleterre.

Par ailleurs, Chantal Petitclerc de Sainte-Foy a causé la surprise de la journée en arrachant la médaille d'argent au 1500 m, lors de ces championnats d'athlétisme en fauteuil roulant. **S-7**

LE MONDE

Lafontant condamné à perpétuité

L'ancien ministre haïtien Roger Lafontant, ex-patron des « tontons macoutes », a été condamné hier aux travaux forcés à perpétuité pour tentative de coup d'État. **A-3**

LE QUÉBEC

Beau pour les vacances, mauvais pour l'agriculture

Pendant que les vacanciers se félicitent, les producteurs agricoles désespèrent. Des pertes importantes sont déjà enregistrées qui entraîneront une hausse des prix. **A-3**

Les jeunes libéraux vont « presser » Bourassa

Les jeunes libéraux n'ont pas perdu espoir que les pourparlers constitutionnels se concluent rapidement. Toutefois, ils se proposent de « mettre de la pression ». **A-4**

LA RÉGION

Le B-52 des Américains au 6^e festival aérien

Le sixième festival aérien de Québec, aura lieu les 17 et 18 août. 72 appareils de 43 types différents y seront présentés, dont le fameux bombardier américain B-52. **C-3**

L'ÉCONOMIE

Lavalin à la recherche d'un partenaire

Alors que son déficit augmente de jour en jour, Lavalin a confirmé être à la recherche d'un partenaire pour ses filiales industrielles et le génie-conseil. **B-1**

LA CONSOMMATION

Le brocoli frais est de retour

Le brocoli frais de la région de Québec est arrivé et demeurera jusqu'à l'automne. Les Québécois le connaissent depuis à peine dix ans. **C-1**

L'INDEX

GÉNÉRAL

annonces classées	C-4 à C-8
Arts	B-6 et B-7
Consommation	C-1 et C-2
Décès	C-9
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-10
Horoscope	C-8
Information générale	A-3 à A-7
Le monde	A-8, A-9 et A-11
Où aller à Québec	B-7
Québec et l'Est	B-8, C-3 et C-10

TABLOID

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Sport	S-1 à S-14

LA MÉTÉO

Averses dispersées aujourd'hui (40 pour cent). Maximum: de 23 à 25. Minimum: près de 15. Demain: éclaircies. **S-16**

Bush ouvre les portes du marché américain à l'URSS

MOSCOU (AP, Reuter, AFP) — Au premier jour du sommet soviéto-américain de Moscou, le président George Bush a salué hier la naissance d'une « nouvelle ère d'espoir » et a annoncé qu'il demanderait au Congrès d'octroyer à l'URSS le statut tant attendu de la nation la plus favorisée.

La baisse des tensions entre les deux superpuissances « a rendu possible la normalisation des relations économiques », a expliqué M. Bush, qui va soumettre au Congrès un accord commercial américano-soviétique qui doit permettre d'accorder cette clause à l'URSS. Ce statut se solderait par une baisse importante des droits de douane.

M. Bush a précisé qu'il allait également demander au Congrès de lever des restrictions portant sur le crédit et le

commerce. Washington va aussi accélérer ses efforts pour la conclusion d'accords sur les taxes et l'investissement.

Aujourd'hui, dernier jour de ce sommet historique de l'« après Guerre froide », les deux présidents doivent signer le traité START sur la réduction des armements stratégiques et donne une conférence de presse commune avant que M. Bush

Suite A-2, Sommet...

Éditorial en page A-10



Le président George Bush, de dos, saluant son ami Mikhail Gorbatchev, hier matin, à l'ouverture du sommet de Moscou.

Le SOLEIL chez les punks



Un groupe de jeunes punks de Québec à proximité de leur squat.

Nuits d'enfer au squat

La lueur du briquet était incapable de percer cette ombre impénétrable qui freinait notre volonté de sauter dans ce réduit situé de l'autre côté du mur de ciment. Perchée à quelque huit pieds du sol, mes deux compagnons et moi hésitions à plonger dans cet inconnu insondable.

par FRANÇOIS POULIOT
Collaboration spéciale

Après plusieurs interpellations, au moment où nous commençons à douter d'une présence humaine, une voix s'est enfin fait entendre nous indiquant qu'il y avait bien une âme vivante au fond de ce trou malfamé qu'est le squat du pont de la rivière Saint-Charles.

« C'est safe en maudit ici, les cochs (traduire policiers)

ne nous trouveront jamais », lançait quelques instants plus tard Mercenaire, en pelletant du pied une foule de détritus pour pouvoir installer son matelas de fortune, une boîte de carton ramassée dans une poubelle de la rue St-Jean.

Chaque soir à Québec, ils seraient au moins une vingtaine de jeunes, âgés en majorité entre 14 et 18 ans, à passer ainsi la nuit dans l'insalubrité. Ce sont eux, les squatters. Issus de familles éclatées, ils sont pour la plu-

part des fugeurs qui ont plaqué leur centre d'accueil dès que l'occasion s'est présentée. De Montréal, de La Malbaie, de l'Abitibi, ils viennent de partout et passent leurs journées à oublier leurs problèmes dans la dope.

Sans adresse fixe, dans l'attente de l'âge de la majorité qui leur donnera droit au B.S. et conséquemment à une chambre, ils quêtent refuge chez leurs chums et couchent à la belle étoile s'ils ne peuvent se terrer dans ces planques infectes qu'ils appellent squats.

Suite A-2, Punk...

Autres textes en page A-5

Issus pour la plupart de familles éclatées, les punks et autres marginaux de Québec semblent avoir pris possession de Place d'Youville, de Saint-Roch et du Quartier latin.

Le SOLEIL a demandé à un jeune journaliste, François Pouliot, de se fondre dans ce monde marginal. Pendant cinq jours, il a fait aller ses bottines dans les rues du Vieux-Québec, épiant jusqu'à tard en soirée ceux qu'on surnomme « les goélands ».

Dans une série de reportages, il nous ouvre son journal et nous décrit la vie des jeunes parias de Québec, vue de l'intérieur.

En Ontario 11 morts dans une collision

COBALT, Ont. (PC) — Une collision routière survenue tôt hier matin dans le nord de l'Ontario a fait 11 victimes - dont quatre enfants - que l'on croit être des voyageurs venus de l'Alberta, de la Jamaïque et de l'Angleterre.

Un camion transportant des marchandises et une fourgonnette, dont les 11 passagers ont péri, sont entrés en collision vers 3h, près de la petite ville minière de Cobalt située à environ 130 kilomètres au nord de North Bay. Les deux véhicules ont fait un face à face sur la route 11 (la Transcanadienne) rendue glissante par la pluie. Il s'agit de l'un des pires accidents routiers de l'histoire de l'Ontario.

Les victimes, qui étaient tous parents, étaient âgées de 8 à 17 ans en ce qui concerne les quatre enfants, et de 37 à 60 ans pour les adultes. La police croit que cinq d'entre elles sont originaires de l'Alberta, trois de la Jamaïque et trois de l'Angleterre.

Le chauffeur du camion, Réal Larocque, 54 ans, de Timmins, est pour sa part sorti indemne de cet accident. Après avoir subi un examen de routine à l'hôpital, il est rentré chez lui, refusant de faire quelque commentaire que ce soit.

La police croit que la fourgonnette louée, immatriculée en Alberta, aurait quitté sa voie pour frapper le camion appartenant à une entreprise de transport de marchandises du nord de l'Ontario. La route à deux voies était jonchée de cadavres et de débris, ont rapporté plusieurs témoins.

Sharon Gadoury, serveuse au restaurant Cobalt Truck Stop situé non loin du lieu de la tragédie, a affirmé que les

Suite A-2, Accident...



Infographie, PC / LE SOLEIL

L'affaire du haschisch de Mingan

Navire saisi et 7 Américains arrêtés

(Le SOLEIL, PC) — La saisie d'un navire, le remorqueur *Pacific Tide*, l'imposition d'un paiement d'un million \$ aux armateurs qui désiraient le récupérer et plusieurs nouvelles arrestations au Canada et aux États-Unis de présumés dirigeants du trafic de drogue au Québec ainsi que des comparutions au palais de justice de Sept-Îles constituent les plus récents développements survenus hier en rapport avec la découverte de 35 tonnes de haschisch, la semaine dernière sur la Côte-Nord.

La SQ a indiqué, hier soir, dans un bref communiqué, « que des

membres de son escouade de la répression du banditisme travaillant en collaboration avec

les agents de la Drug Enforcement Agency (DEA) américaine se sont rendus dans l'État du Vermont et ont mis sous arrêt six individus reliés à la découverte des 700 millions \$ de haschisch flottant sur le Saint-Laurent à la hauteur de Mingan ».

Il s'agit de Gary Norman Perry, 40 ans, William Greer, 42 ans, Stephen Brent Hutchin, 42 ans, Glen William Koski, 41 ans, William Carr, 41 ans et Eu-

gène Beaudry, 42 ans. Des procédures d'extradition devraient être entreprises afin que ces suspects puissent comparaître au Québec, aussitôt que possible.

La police soupçonne que le remorqueur saisi hier tirait la barge, aussi saisie en Basse-Côte-Nord, sur laquelle avaient été embarqués les barils de 45

Suite A-2, Haschisch...

Suites de la première page

Sommet...

ne parte pour Kiev (Ukraine) demain.

Cette visite de George Bush à Moscou entretient la passion de la guerre des Moscovites, plus préoccupés par leur ravitaillement, par leurs vacances ou par les gros embouteillages qui bloquent la capitale soviétique depuis l'ouverture du sommet.

Les services de sécurité ont toutefois été débordés par les touristes qui se pressaient autour de Barbara Bush et Raïssa Gorbatchev, lors d'une visite des églises du Kremlin.

« Ce sommet marque un nouveau départ, la perspective de mettre fin à une longue période » durant laquelle les deux pays étaient « adversaires », « d'écarter un nouveau chapitre dans l'histoire de nos deux pays, de bâtir un nouveau partenariat et une paix solide », a souligné le président Bush devant l'Institut des relations internationales.

Les prochaines étapes pour l'URSS, a-t-il ajouté, sont la mise au point d'un projet de transition économique avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

Mais s'il a manifesté dès le départ son soutien à M. Gorbatchev, M. Bush a aussi mis en garde contre l'octroi d'une aide financière directe car « vos maux économiques ne peuvent être guéris simplement par une injection de liquide ».

Coopération

De son côté, M. Gorbatchev a déclaré que la « coopération entre nos deux pays devrait apporter au peuple soviétique une amélioration économique ».

Les deux présidents se sont entretenus pendant quatre heures au Kremlin — où l'on notait un absent de marque, le président russe Boris Eltsine, invité pour une partie des entretiens. Selon un de ses proches, il a décliné cette invitation car « il avait ses propres entretiens ».

MM. Eltsine et Bush se sont en effet retrouvés ensuite pour un tête-à-tête et se sont tous les deux

déclarés « satisfaits », le président américain rappelant toutefois sa volonté de ne pas contrecarrer le Kremlin.

Eltsine est toutefois revenu trinquer hier soir avec le président soviétique lors d'un banquet officiel donné au Kremlin.

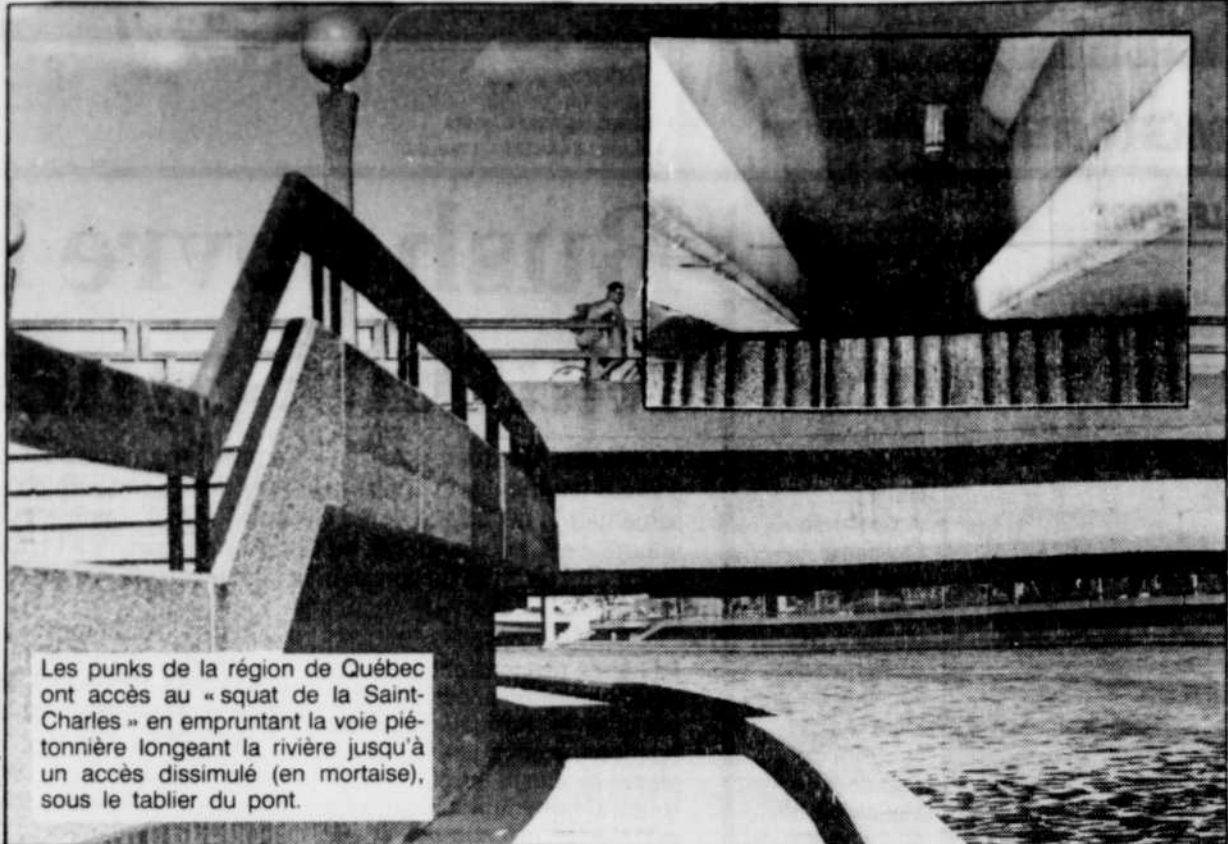
Il a ajouté qu'il était prêt à signer le nouveau traité de l'Union entre le Kremlin et les républiques, qui fait l'objet d'un accord de principe de neuf des 15 républiques soviétiques en attendant la ratification des parlements.

Également au menu du sommet, le processus de paix au Moyen-Orient où, selon M. Bush, « nous voyons de nouvelles perspectives pour la paix là où il n'y avait que des différends. Nous allons travailler ensemble à construire une paix durable entre Israël et ses voisins arabes ».

Un haut responsable américain avait fait savoir lundi soir que le secrétaire d'État américain James Baker se rendrait « probablement » dans la semaine au Moyen-Orient, un autre précisant qu'une décision devait être prise hier soir. Le porte-parole de la Maison-Blanche, Marlin Fitzwater, a toutefois déclaré qu'il n'y avait « rien de neuf à dire sinon que nous continuons à espérer » la tenue d'une conférence de paix.

Ce premier jour du sommet a également été l'occasion de traiter de divers contentieux: le dirigeant américain a souhaité que l'URSS mette fin à sa coopération avec Cuba, garantisse leur liberté aux États baltes et réduise ses dépenses militaires. La question des îles Kouriles, ce différend entre l'URSS et le Japon, a également été abordée.

Cinq accords ont enfin été signés par les deux parties, dans les domaines de la sécurité de l'aviation civile et des procédures à suivre en cas de terrorisme, la coopération en cas de catastrophes naturelles, l'aide médicale à l'URSS, le logement et la construction, et la coopération technique et économique.



Les punks de la région de Québec ont accès au « squat » de la Saint-Charles » en empruntant la voie piétonnière longeant la rivière jusqu'à un accès dissimulé (en mortaise), sous le tablier du pont.

Punk...

Frisé, 16 ans, le dernier fugueur en liste à être venu trouver refuge dans la Vieille capitale, a passé sa première nuit à courir les buissons, en amont de Place d'Youville, pour échapper aux rondes policières. Les yeux rougis par la fatigue, il n'a pas tardé à ronfler bruyamment.

Même chose pour Juan, le voisin de droite, qui depuis deux semaines logeait dans le cimetière historique St-Matthew de la rue St-Jean, déjouant chaque fois l'œil policier qui se pointait sporadiquement.

La cache était parfaite, beaucoup moins hygiénique cependant. En rien comparable à un autre refuge visité occasionnellement par les squatters au dessous de la structure d'appoint reliant l'autoroute Dufferin-Montmorency qui, elle, vient se briser sur la falaise.

Même en fermant les yeux, il était impossible d'oublier le décor désolant de cette triste cambuse. Et si l'esprit fuyait parfois, des effluves avaient tôt fait de le ramener à la désolante réalité du terrier.

Couchés à même le roc, recroquevillés sur eux-mêmes, avec pour seules couvertures leurs vêtements journaliers, mes cinq compagnons (je n'ai pas rencontré de filles qui squattaient) ont gelé cette nuit-là. À peine ai-je pu fermer l'œil deux heures. À l'aube,

alors que le « frigidaire » commençait à se réchauffer et mes paupières à s'apesantir, j'ai brusquement perdu tout espoir de sommeil lorsqu'une vingtaine de pigeons se sont mis à voyager dans le squat et que, sur ma droite, j'ai aperçu ce rat qui m'observait en coin.

Des endroits de la sorte, où bestioles et humains cohabitent, il y en aurait une demi-douzaine d'autres à Québec. Un punk a avoué avoir passé quelques nuits dans l'arrondissement des silos du Vieux-Port. « Proche de la marina des petits bateaux », a-t-il précisé.

Un autre a dit avoir déniché un appartement défoncé à proximité de Place d'Youville. Quoique peu recommandable par temps pluvieux, le sous-sol de la terrasse Dufferin est un autre repère pour sans-abris. Incidemment, les ruines qu'il abrite seraient le théâtre, certains soirs, des parties les plus insitées en ville.

Une demi-douzaine de squats, il semble que ce soit bien peu en comparaison avec ce qu'on connaissait auparavant. « En Haute-ville, il ne reste plus grand-chose, il faut aller en Basse-ville et encore là c'est surveillé. Souvent, j'ai dû coucher dans des immeubles à logements », explique Hugues.

C'est que le comportement des usagers des lieux n'aide pas toujours la cause des véritables squatters. « Le monde n'a pas encore compris que les squats, c'est fait pour dormir et non pour foirer », grince Mercenaire.

Demain: survivre chez les punks...

Haschisch...

gallons de drogue qu'on a jetés à la mer, la semaine dernière, et qui devaient, suppose-t-on, être récupérés par des équipes utilisant des embarcations de type Zodiac. Ces embarcations ont été récupérées par la police et la garde côtière; personne n'était cependant à bord au moment où on les a retrouvées.

Appréhendé au Havre-Saint-Pierre, dimanche, un Américain s'est ajouté hier aux quinze marins étrangers que la SQ soupçonne d'avoir importé du haschisch au Québec.

Michael B. Johnson, 29 ans, un résident du Vermont, a été effectivement sorti comme d'une boîte à surprise à l'occasion de la comparution de la brochure de présumés trafiquants jusqu'à présent réunie, au Palais de justice de Sept-Îles, hier.

« C'est probablement quelqu'un qui faisait partie des gens qui avaient un rôle important à jouer dans l'organisation », a indiqué un porte-parole de la SQ.

Pour l'heure, cette « organisation » importatrice de drogue a amené la police québécoise à multiplier les échanges d'informations avec des homologues européens et américains et y compris Interpol.

Sur Johnson pèsent les mêmes accusations que celles formulées plus tôt contre les quinze marins du *Pacific Tide*. Tout ce monde a à répondre de possession de stupéfiant, de complot pour importation et d'importation de haschisch. Des accusations qui découlent de la découverte en mer par la SQ des 47 200 kilos de haschisch menée depuis quelques jours en mer de Minganie.

Les quinze marins, deux Hollandais, un Indonésien et douze Philippins, ont été cueillis à l'arrivée de leur navire dans le port de Montréal en fin de semaine.

Johnson, lui, a été arrêté au Havre-Saint-Pierre dans des circonstances et dans un lieu que la SQ n'a pas révélé. Menotté, petit et frisé, étroitement encadré par les gardes de la prison du Palais de justice de Sept-Îles, Johnson semblait nerveux quand il a comparu devant le juge de Paix Anne Bélanger.

Dans un palais de justice littéralement transformé en forteresse dont les salles d'audience avaient même été fouillées par un chien pisteur, le juge Bélanger a fixé pro forma au 7 août l'enquête préliminaire et l'enquête sur cautionnement de l'Américain.

La même date a été fixée pour les deux Hollandais et les treize autres marins. Basanés et trapus, les Philippins et l'Indonésien ont comparu par petits groupes menottés aux poignets. Ils étaient représentés par Me Michel Savard, de Sept-Îles. L'Américain était représenté par Me Bernard Lynch, de la même étude légale.

Les Hollandais, Cornelis Zegerman et Ronald Van Der Wereld, étaient représentés par l'étude légale montréalaise Girouard, Pappas et associés.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 30-07-91

9-8-8

4-5-2-1

Accident...

chauffeurs qui ont vu la scène, de même que les membres de l'équipe de secours, ont été secourus.

« Nous sommes tous très secourus ici, a-t-elle dit. Ils disent qu'il y a des corps partout, que ce n'est pas beau à voir. » Selon les témoins, la camionnette aurait été littéralement déchiquetée sous l'impact.

« C'est le pire accident que j'ai vu en 23 ans de service », a admis le chef des pompiers de Cobalt, Reg Osterberg. Il a affirmé que cette section de la Transcanadienne avait par le passé été le théâtre de plusieurs autres accidents routiers, dont un survenu l'année dernière, à moins de 500 mètres du lieu de la tragédie de mardi.

Accès-Bleuets sommé de libérer la route 175

CHICOUTIMI (PC) — Le comité exécutif d'Accès-Bleuets, qui oeuvre en faveur d'une autoroute à quatre voies entre Québec et le Saguenay, est en réunion ce matin pour décider d'une réponse à l'ultimatum posé hier par le ministère des Transports. Ce dernier exige d'Accès-Bleuets qu'il démantèle avant 18h00 ses installations sur la route 175.

Deux représentants du ministère des Transports, dont le chef de la division de l'entretien du district de Chicoutimi, Donald Turgeon, se sont rendus hier au poste de péage volontaire improvisé par Accès-Bleuets pour remettre une lettre officielle à ses dirigeants.

La missive est impérative: « Vous avez jusqu'au 31 juillet à 18h00 pour quitter l'emprise de la route 175 près de Laterrière, que vous occupez illégalement, et enlever toute signalisation et dispositif que vous avez installés sans autorisation. »

La lettre ne mentionne pas ce qui arriverait si l'ultimatum n'était pas respecté, mais M. Turgeon aurait fait savoir à la présidente du groupe de pression, Marina Larouche, que le ministère ferait enlever les installations lui-même, à partir de 18h00.

Hier à 17h00, Accès-Bleuets avait ramassé 20 000\$ auprès des passants.

Recours collectif contre Sadowitz

MONTREAL (PC) — Un homme cherche à intenter un recours collectif contre l'humoriste britannique Gerry Sadowitz, assailli lors de son spectacle au Théâtre Saint-Denis dans le cadre du Festival Juste pour rire.

M. Sadowitz a exaspéré par ses propos tenus à l'endroit des Québécois un spectateur, Bernard Fredette, un architecte de 48 ans. Celui-ci est accusé d'avoir infligé des lésions corporelles au comique anglais après l'avoir rejoint sur scène.

Maisonneuve Automobiles Inc.

Québec
529-8135

Auto Laurier Inc.

Ste-Foy
681-4631

Automobiles Jean-Marc Bédard

Lévis, Québec
833-3267

La vente Eagle de l'année

7,9%

pour 48 mois*

PLUS jusqu'à 1000\$ de remise en argent*

À vous de choisir parmi les plus grosses aubaines de l'année

Pour un temps limité votre concessionnaire Jeep et Eagle vous permet de profiter d'un **taux de crédit avantageux** du fabricant de **7,9%** sur sa gamme de voitures à technologie japonaise importées de Mitsubishi:

Importées de MITSUBISHI

• Eagle Vista, 3 ou 4 portes et Eagle Summit: taux de crédit de **7,9% PLUS 500\$ de remise en argent** offert par le fabricant.

• Eagle 2000 GTX et Eagle Vista Familiale: taux de crédit de **7,9% PLUS 1000\$ de remise** du fabricant.

C'est l'aubaine de l'année sur la gamme Eagle.

GARANTIE 5/100†

Garantie pare-chocs à pare-chocs sans franchise de 3 ans/60 000 kilomètres et de 5 ans/100 000 kilomètres du groupe motopropulseur.

* L'offre de 7,9% de taux de crédit du fabricant pour un contrat d'une durée de 48 mois plus jusqu'à 1000\$ de remise en argent est une offre à l'intention des particuliers seulement. Crédit sous réserve de l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltd. En vigueur du 2 juillet 1991 jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltd. y mette fin. Cette offre annule et remplace toute autre offre précédente et ne peut être combinée à aucune autre. Les offres s'appliquent seulement aux véhicules en stock chez les concessionnaires. Les véhicules loués au détail donnent droit aux remises en argent seulement. Transport, T.P.S., T.V.P. et immatriculation en sus. † Voir un concessionnaire pour les détails.

Jeep Eagle

L'Avantage Jeep et Eagle

Autos A. Gosselin Inc.

St-Nicolas, Québec
831-2050

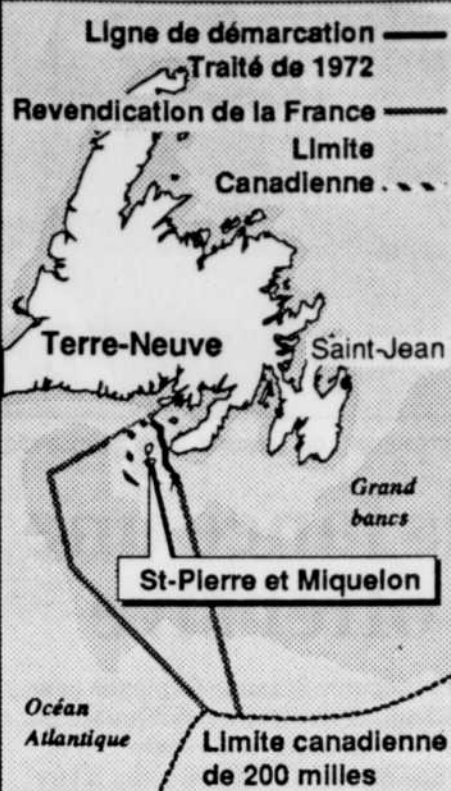
Venez vite profiter de notre plus grosse vente de l'année

LA TROIS

LE SOLEIL

Conflit pêche

Le Canada et la France sont en désaccord sur la délimitation de la zone française des droits de pêche.



Pêche à St-Pierre La France est absurde, dit le Canada

NEW YORK (D'après PC) — Le Canada a qualifié d'incohérents les arguments d'ordre légal de la France, qui réclame une zone de pêche de 200 milles au large des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

La France a déjà plaidé en faveur d'une zone exclusive de 12 milles pour Saint-Pierre-et-Miquelon au cours d'une querelle avec la Grande-Bretagne au sujet des îles de la Manche, en 1977, a rappelé François Mathys, représentant du Canada au tribunal international d'arbitrage. « Comment peut-elle changer d'avis ? » s'est-il demandé, ajoutant que si c'était équitable alors, ce devrait l'être aujourd'hui.

M. Mathys a en outre insisté sur le fait que l'avenir d'une région entière du Canada dépend de l'issue du différend franco-canadien sur une zone de pêche voisine de l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Environ 80 communautés côtières de Terre-Neuve et de Nouvelle-Écosse vivent des eaux poissonneuses entourant les îles françaises, a soutenu le représentant François Mathys. Il s'agit pour eux d'une activité vitale, a-t-il insisté au cours d'une présentation qui a pris par moment une tournure enflammée.

Pendant toute cette deuxième journée d'audiences, M. Mathys a contesté devant les cinq membres du tribunal d'arbitrage la validité des revendications de la France, taxant certains de ses arguments de « fabrication », voire de « science-fiction ».

La France réclame une zone de pêche de 200 milles marins autour des deux petites îles françaises. Le Canada veut contenir les activités des pêcheurs français à une zone de 12 milles marins autour de l'archipel.

M. Mathys s'en est pris à l'interprétation française du statut de l'industrie de la pêche terreneuvienne, reprochant à Paris de déformer la réalité en affirmant à tort que la pêche n'est qu'une activité sociale, pour ne pas dire artificielle, pour les habitants de la côte sud de Terre-Neuve.

Traitant les allégations françaises de « tragi-comédie », il a soutenu que nulle part ailleurs au monde ne trouvait-on une communauté qui dépende à un tel degré de la pêche.

Le représentant de la France, M. Jean-Pierre Pissoschet, a cependant nié, pendant la pause, que l'économie terreneuvienne ait été décrite en ces termes.

M. Pissoschet défendra le point de vue français la semaine prochaine.

Le tribunal, dont les audiences se dérouleront tout le mois à New York, en territoire neutre, rendra probablement sa décision vers la fin de l'année, une décision qui affectera 6000 insulaires à Saint-Pierre-et-Miquelon, et 75 000 pêcheurs terreneuviens et néo-écossais.

Lafontant condamné à la prison à vie: congé pour tous les Haïtiens

PORT-AU-PRINCE (Reuter, AFP et PC) — L'ancien ministre haïtien de l'Intérieur, Roger Lafontant, ex-patron des « tontons macoutes » du dictateur Duvalier, a été condamné, mardi, après 21 heures continues de procès, aux travaux forcés à perpétuité pour tentative de coup d'État.

Les spectateurs du procès, qui s'était ouvert lundi, ont applaudi le jury de 12 personnes qui a prononcé la sentence. Le président Jean-Bertrand Aristide, premier chef de l'État élu en Haïti, a aussitôt proclamé une journée fériée pour fêter l'événement.

Une foule de partisans d'Aristide ont entouré le palais présidentiel; ils ont construit des barricades, y ont mis le feu et ont tué des dizaines de supporters de Lafontant en plaçant autour de leur tête des pneus en flamme. Une véritable séance de « déshoukaj ».

Dix-sept des complices de Roger Lafontant ont été condamnés à la même peine que lui, et quatre autres à 10 ans de travaux forcés. Lafontant, un médecin qui a fait ses études à Montréal, a été copé de la peine la plus sévère possible, la peine de mort n'existant plus en Haïti depuis 1987.

Roger Lafontant a immédiatement annoncé qu'il ferait appel.

L'ancien chef des « tontons macoutes » avait tenté le 6 janvier, d'empêcher le président haïtien élu démocratiquement, Jean-Bertrand Aristide, de prendre ses fonctions. On dit même qu'il aurait personnellement torturé des prisonniers politiques durant les années du règne Duvalier.

Interrogée par un média montréalais il y a quelques mois, une des filles de Lafontant avait décrit son père com-

me étant un véritable tortionnaire, un homme de grande violence qui les battait et rendait la vie impossible à leur mère. Lafontant est un ancien consul d'Haïti à Montréal.

Le militant des droits de l'Homme, Jean-Claude Bayeux, a décrit le procès comme « les funérailles du duvaliérisme comme alternative politique ».

Observateur au procès, et délégué du bâtonnier de Paris, Me Hervé Robert, a pour sa part rendu hommage aux cinq jeunes avocats de la défense commis d'office auprès de l'ex-chef des « Tontons Macoutes ».

Lundi, la plupart des magasins et des bureaux étaient fermés et les transports publics marchaient au ralenti, car les Haïtiens suivaient le procès à la radio et à la télévision.

Roger Lafontant, vêtu d'un chic costume marine, a interrompu l'audience à plusieurs reprises en dénonçant la « parodie de justice » dont il estimait être victime. Lui et un autre pré-

venu ont dit refuser les avocats qui leur ont été assignés d'office, leur avocats personnels ayant boycotté le procès parce qu'ils se sentaient menacés de représailles de la part des partisans du président Aristide.

Le chef de l'État avait invité la semaine dernière les Haïtiens à la vigilance contre toute tentative d'entrave au bon déroulement du procès de Roger Lafontant.



Des Croates en cage...

Deux réfugiées de la Croatie étaient assises, hier, dans cette cage transportant habituellement des animaux, alors qu'elles fuyaient les Serbes attaquant leur village de cette république yougoslave. Les tentatives de rapprochement entre Serbes et Croates ont buté sur un nouvel échec, hier soir, lors du sommet fédéral de Belgrade qui devait fixer les modalités du cessez-le-feu entre les frères ennemis.

Les légumes coûteront cher cet automne

Pendant que les vacanciers et citadins se félicitent du temps qu'il fait, les producteurs agricoles, eux, désespèrent. Les uns sont préoccupés, les autres craignent le pire. Certains redoutent même la catastrophe. Des pertes importantes sont déjà enregistrées qui devraient entraîner une hausse des prix des légumes notamment, au cours des saisons d'automne et d'hiver.

par GILLES ANGERS
LE SOLEIL

Il ne pleut pas. Du moins, pas suffisamment. Et il se pourrait que les précipitations des deux premières semaines d'août soient encore au-dessous de la normale saisonnière, selon le Bureau météorologique de Québec. Ce qui constituerait un facteur aggravant.

D'après un relevé effectué, hier, par LE SOLEIL, auprès de plusieurs bureaux de renseignements agricoles du Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), les productions les plus menacées sinon les plus atteintes sont la pomme, la pomme de terre, le maïs, le fourrage (foin) et les céréales (avoine, blé, orge).

Mais la situation est plus ou moins dramatique selon la région agricole, la nature des sols, les fruits et légumes cultivés, la présence ou l'absence de systèmes d'irrigation.

Partout cependant, les nappes phréatiques sont à des niveaux très bas, les étangs presque à sec et les foins insuffisants.

« Tous les producteurs maraîchers et éleveurs attendent les pluies d'automne pour refaire leurs nappes phréatiques. Certains éleveurs de porcs sont obligés de transporter l'eau.

Oui, la situation est préoccupante, mais non critique encore », note M. Charles Bergeron du Bureau de renseignements agricole de l'Estrie.

Dans le secteur Richelieu-Saint-Hyacinthe, rien d'alarmant encore. La pénurie d'eau a empêché la prolifération des insectes et des maladies cependant que les terres fortes, dominantes dans la région, ont retenu l'humidité. Aussi croit-on en une récolte assez généreuse, pour autant qu'il pleuve au cours des prochaines semaines. Mais la pomme de terre sera plus petite parce qu'elle est cultivée dans des sols légers.

En Mauricie, région hydrique qui influence significativement l'humidité des sols, on appréhende néanmoins la « catastrophe » s'il ne pleut pas.

« Dans notre monde qui n'a jamais souffert de la faim, nul ne se soucie de cette sécheresse. Si nous étions au Zaïre, par exemple, nul doute que la situation serait considérée alarmante », fait Mme Johanne Germain du bureau de renseignements agricoles de la Mauricie, à Trois-Rivières.

Hausse

Plus près de nous, dans le secteur Montmorency-Orléans, quelques producteurs agricoles inquiets envisagent la mise en place d'un dispositif temporaire de pompage de l'eau du fleuve

pour remplir leurs étangs. L'opération est coûteuse cependant et les agriculteurs sont on ne peut plus conscients du court délai dont ils disposent pour s'exécuter, éventuellement.

« Ceux qui ont irrigué leurs cultures ont réussi jusqu'à présent à s'en sortir. Mais il en va autrement désormais, il faut de la pluie. C'est sérieux. Par ailleurs, si les récoltes de foin sont insuffisantes dans la région de Québec, il y a pire dans le Bas-

Saint-Laurent, la Gaspésie et au Lac-Saint-Jean. Des producteurs de Mont-Joli sont venus au cours des derniers jours acheter du fourrage chez nous. De 1 \$ la balle l'an passé, il passait à 1,50 \$ et 2 \$ la semaine dernière, jusqu'à 3 \$ à présent », explique Mme Martine Côté, agronome au bureau Montmorency-Orléans.

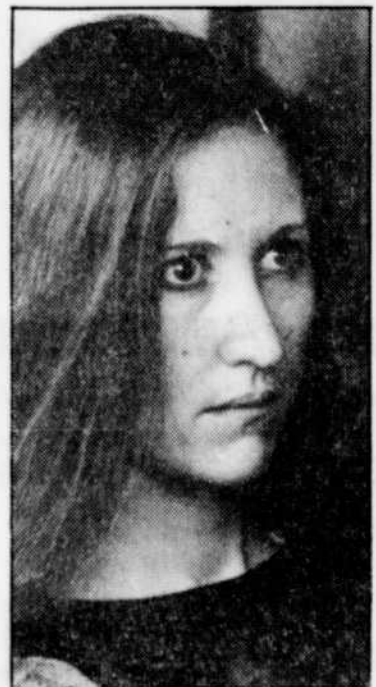
Dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, en effet, la récolte des foins présente un indice de

diminution atteignant, par endroits, 60 % tandis que celle des pommes de terre hâtives pourrait être dérisoire.

Par ailleurs, Mme Côté est portée à penser que les prix des légumes grimperont à partir de septembre, y compris pour les légumes importés, sous la pression de la demande. Pour peu que la sécheresse ne sévisse pas dans les Maritimes, les pommes de terre devraient provenir de cette région.

Le cycliste est toujours dans le coma

L'accusée reste en prison en attendant son enquête



Céline Péloquin

L'étudiante de 27 ans accusée de délit de fuite, à la suite d'une collision avec un cycliste, lundi soir, à Québec, restera derrière les barreaux jusqu'à son enquête, prévue jeudi.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

C'est ce qu'a recommandé hier le procureur Jean-Robert Nadeau au juge Narcisse Proulx. L'accusée est restée calme et silencieuse, même devant les photographes qui l'avaient bombardée une heure plus tôt, à sa sortie du poste de police.

Céline Péloquin, domiciliée sur la rue de l'Espagne à Val-Bélair, est accusée de ne pas s'être arrêtée sur les lieux de l'accident qui a infligé des blessures graves à Marco Paquet, 17 ans, de la rue Hermine à Québec, vers 19 h40 lundi. Elle est passible d'un emprisonnement maximal de deux ans.

La victime roulait à vélo avec

un copain en bordure du boulevard Père-Lelièvre lorsqu'elle a été heurtée et projetée plusieurs mètres plus loin. En plus d'être défigurée, l'adolescent souffre de graves contusions internes et a sombré dans un profond coma. Les médecins de l'hôpital de l'Enfant-Jésus désespèrent de le sauver.

Selon les témoins, la conductrice roulait à vive allure dans une zone de 50 kilomètres-heure. Plusieurs piétons ont été en mesure de fournir une description du véhicule suspect aux policiers. Il s'agit d'une Toyota Tercel blanche 1989, propriété du frère de Mme Péloquin. Ce sont les policiers qui ont cueilli la fuyarde, douze heures après le délit.

B U F F E T

Cuisine texane et mexicaine

LE MIDI 7.95\$ DU LUNDI AU VENDREDI

LES SAMEDI ET DIMANCHE À PARTIR DE 17 HEURES

ADULTES 13.95\$ 6.95\$ ENFANTS MOINS DE 10 ANS

Toutes les principales cartes de crédit acceptées.

TEX-MEX

COUSIN RESTAURANT 2780 BOUL. LAURIER RÉSERVATIONS 651.5000

LA POLITIQUE

Selon un document soumis aux jeunes libéraux

Le PLQ doit se préparer à un référendum dès le printemps

Les jeunes libéraux n'ont pas perdu espoir que les pourparlers constitutionnels avec le reste du pays débouchent sur un accord. Ils entendent cependant « mettre de la pression pour accélérer les choses » et s'assurer que le gouvernement Bourassa soit prêt à tenir un référendum dès le printemps 92, si nécessaire.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Dans un document soumis au 9e congrès de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec, qui s'ouvre vendredi soir à Saint-Augustin, les jeunes libéraux constatent que depuis quelques mois « certaines actions du gouvernement fédéral sont allées dans le sens contraire de la position du Parti libéral du Québec ».

Ardents défenseurs du rapport Allaire, qu'ils avaient largement contribué à faire adopter au congrès du parti en mars dernier, les jeunes libéraux voudraient que le parti se prépare à l'éventualité d'un référendum hâtif.

En conférence de presse hier, le président de la Commission jeunesse, Mario Dumont, a refusé de présumer du résultat des négociations constitutionnelles mais il a admis que les récentes incursions du fédéral dans les secteurs de l'éducation, du développement régional et des ressources naturelles vont à l'encontre du rapport Al-

laire qui réclamait la pleine souveraineté du Québec dans ces secteurs.

Intitulé « Un sens au choix du Québec », le document soumis aux jeunes militants libéraux propose une révision du programme du parti afin de le rendre conforme à sa plate-forme constitutionnelle et préparer « l'après-référendum ».

Le rapport Allaire propose en effet de rapatrier sous l'unique responsabilité du Québec une kyrielle de compétences jusqu'ici partagées avec le gouvernement fédéral. L'aila jeunesse veut que le parti se prépare à assumer ces nouveaux pouvoirs.

Sans ingérence extérieure

Les jeunes libéraux veulent également que le gouvernement prenne tous les moyens pour s'assurer que les Québécois puissent décider de leur avenir sans ingérence extérieure. Ils pressent le gouvernement de « jouer son rôle d'étude, d'analyse et d'information de façon à ce que les Québécois puissent faire des choix éclairés ». Ils suggèrent de revoir

la loi des référendums pour la corriger au besoin et de dénoncer « toute ingérence extérieure » dans ce processus.

L'aila jeunesse suggère également d'enclencher dès maintenant les mécanismes devant mener à l'élaboration d'une constitution québécoise.

Le président de la Commission jeunesse se défend de vouloir ainsi mettre de la pression sur la direction du parti et son aile plus fédéraliste.

Même si le premier ministre Bourassa a ouvertement pris ses distances face au rapport Allaire et à la tenue d'un référendum, M. Dumont estime que l'adoption de la loi 150 (qui prévoit un référendum sur la souveraineté au printemps ou à l'automne 1992) va dans le sens du rapport Allaire.

Le chef du PLQ doit prendre la parole dimanche lors de la clôture du congrès des jeunes libéraux.

Lutte à la pauvreté

Outre la question constitutionnelle, les quelque 800 jeunes libéraux, réunis à Saint-Augustin sous le thème « Agir avec conviction », seront appelés à se pencher sur le phénomène de la pauvreté au Québec.

Dans un document intitulé « Riches de notre population », les

jeunes libéraux déplorent l'évolution du profil de la pauvreté qui touche de plus en plus les jeunes familles.

Pour la Commission jeunesse du PLQ, des mesures comme celle mise en oeuvre par le ministre de l'Éducation Michel Pagé et visant à apporter un soutien alimentaire aux enfants défavorisés dans les écoles doivent avoir un caractère temporaire.

Les 10 millions \$ prévus à cette fin permettront de répondre à un besoin, reconnaissent les jeunes libéraux. Le gouvernement ferait cependant fausse route, selon eux, en institutionnalisant une telle mesure. Les jeunes suggèrent plutôt d'appuyer « adéquatement » les organismes d'aide alimentaire.

Pour s'attaquer au problème de la pauvreté, les jeunes proposent la mise sur pied d'un comité ministériel ad hoc avec mandat d'élaborer « un vigoureux plan d'action d'ici la fin de l'année ». Ils suggèrent entre autre de remplacer les multiples programmes actuels de soutien financier par un seul basé sur le revenu des parents.

Dans le cadre de cette lutte à la pauvreté, les jeunes libéraux proposent également des révisions en matière d'éducation et de développement régional.



Mario Dumont refuse de présumer du résultat des négociations constitutionnelles.

Duplessis lance une dernière offensive

OTTAWA — La croisade de la députée Suzanne Duplessis pour la reconnaissance du droit à l'autodétermination du Québec par ses pairs conservateurs tire à sa fin. Optimiste, elle estime tout de même nécessaire de lancer une dernière offensive avant d'être confrontée aux autres militants lors du congrès de Toronto, la semaine prochaine.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

La députée de Louis-Hébert a donc transmis une lettre à chacun de ses collègues conservateurs de la Chambre des Communes et à chacun des présidents d'association conservatrice du pays pour les exhorter à reconnaître ce principe fondamental.

« Inutile de tenter d'éviter de regarder la réalité en face, écrit-elle, le Canada est à la croisée des chemins. Les Québécois ont entrepris une réflexion très profonde sur leur avenir tout comme les autres Canadiens... L'adoption de cette résolution démontrera la confiance et le respect que le Parti progressiste-conservateur a envers le Québec. »

En fait, même si le premier ministre Brian Mulroney a publiquement endossé ce principe encore tout récemment à l'issue de sa rencontre avec le premier ministre Bob Rae, Mme Duplessis n'est pas convaincue que cela suffira à assurer le passage de sa résolution au congrès national du parti la semaine prochaine.

La réflexion suscitée chez certains de ses collègues anglophones par les revendications des pays baltes n'a pas été mauvaise cependant, estime-t-elle. « S'ils reconnaissent le droit à l'autodétermination pour les autres, ça doit être bon pour nous également », martèle Mme Duplessis.

Derrière cette résolution, il y a la reconnaissance toute simple, mais encore nécessaire, que le Québec n'est pas une province comme les autres au sein du Canada. Pour la représentante de Louis-Hébert, c'est également un signal du Parti conservateur aux Québécois, un message d'ouverture à leurs aspirations d'un plus grand contrôle de leur destinée.

Et selon Suzanne Duplessis, il y a toujours espoir que cela se fasse à l'intérieur de la fédération canadienne, même si les forces centralisatrices sont toujours bien présentes dans le parti gouvernemental, et continuent de s'objecter à ce que recherchent les Québécois.

« À ce moment-ci, j'ai encore espoir que les nouvelles propositions constitutionnelles que déposera le gouvernement à l'automne, permettront à toutes les régions du pays, l'Ouest, les Maritimes, l'Ontario, les territoires et le Québec, de retrouver le désir de vivre ensemble dans un Canada renouvelé », écrit-elle dans sa lettre. Cette nième profession de foi fédéraliste de sa part semble encore de mise pour faire taire certains de ses collègues qui ne voient en elle qu'un suppôt du Bloc québécois.

« Je fais mon travail. Je fais ce que je crois utile. Qu'ils fassent leur » tranche d'une voix défiante celle qui avait prédit aux lendemains du congrès de Mont Sainte-Anne que le Parti conservateur était mort au Québec si ses militants rejetaient le droit à l'autodétermination. Ses collègues lui ont chèrement fait payer cette remarque, dit-on.

Suzanne Duplessis ne fait aujourd'hui aucune prédiction, ni aucune menace. Elle ponctue évidemment sa profession de foi d'un « à ce moment-ci » aux allures d'épée de Damoclès.

Et si justement la résolution est rejetée, va-t-elle démissionner, rejoindre le Bloc québécois ? « On traversera une fois rendue à la rivière », se borne-t-elle à dire. Elle admet cependant que des membres de son exécutif sont beaucoup plus extrémistes qu'elle relativement à la résolution sur l'auto-détermination. En clair, il faut comprendre que certains n'auraient sans doute aucune hésitation à claquer la porte au visage d'une majorité jugée aussi obtuse.

PRESTIGE II AU PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE CHEZ SEARS MOITIÉ PRIX

UNE BONNE NUIT DE SOMMEIL GRÂCE À SEARS 1er CHOIX^{MD}!

Nos ensembles Prestige II sont très confortables et vous offrent un excellent support. Leur recouvrement damassé est le gage d'une qualité supérieure. Ens. à ressorts ou en mousse sur mousse garantis 20 ans*. No 73450.

*Détails complets de la garantie en magasin

1 pl. Sears ord. 1139,98\$. Ens. 539,99\$
2 pl. Sears ord. 1339,98\$. Ens. 629,99\$
G 2 pl. Sears ord. 1559,98\$. Ens. 739,99\$
TG 2 pl. Sears ord. 2259,98\$. Ens. 1049,99\$

CLUB SEARS c'est tout à votre avantage

Les membres obtiennent des points pour les achats portés à leur compte. Détails en magasin

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 10 AOÛT 1991,
SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Étalt" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears



Les jeunes marginaux de Québec se défendent bien d'être violents

Les jeunes marginaux de Québec se défendent bien d'être aussi violents que l'opinion publique ne le croit.

textes de FRANÇOIS POULIOT
collaboration spéciale

« Des batailles féroces comme celles que l'on a pu voir à la St-Jean-»

Baptiste, ce sont des incidents isolés qui n'arrivent que deux ou trois fois par été. Et puis, ce sont des règlements de comptes entre gangs. Vous ne verrez pas plus souvent un punk attaquer ou molester un citoyen ordinaire qu'un autre individu », plaide avec force un ex-membre de la communauté punk de Québec.

En fait, assez paradoxalement, la ville de Québec serait en train de se bâtir à travers le pays une réputation de premier plan quant à son climat social. « Moi je suis parti de Montréal pour venir à Québec parce que là-bas ce n'était plus vivable, c'était trop dangereux. Ici les gens sont corrects », explique La Lune.

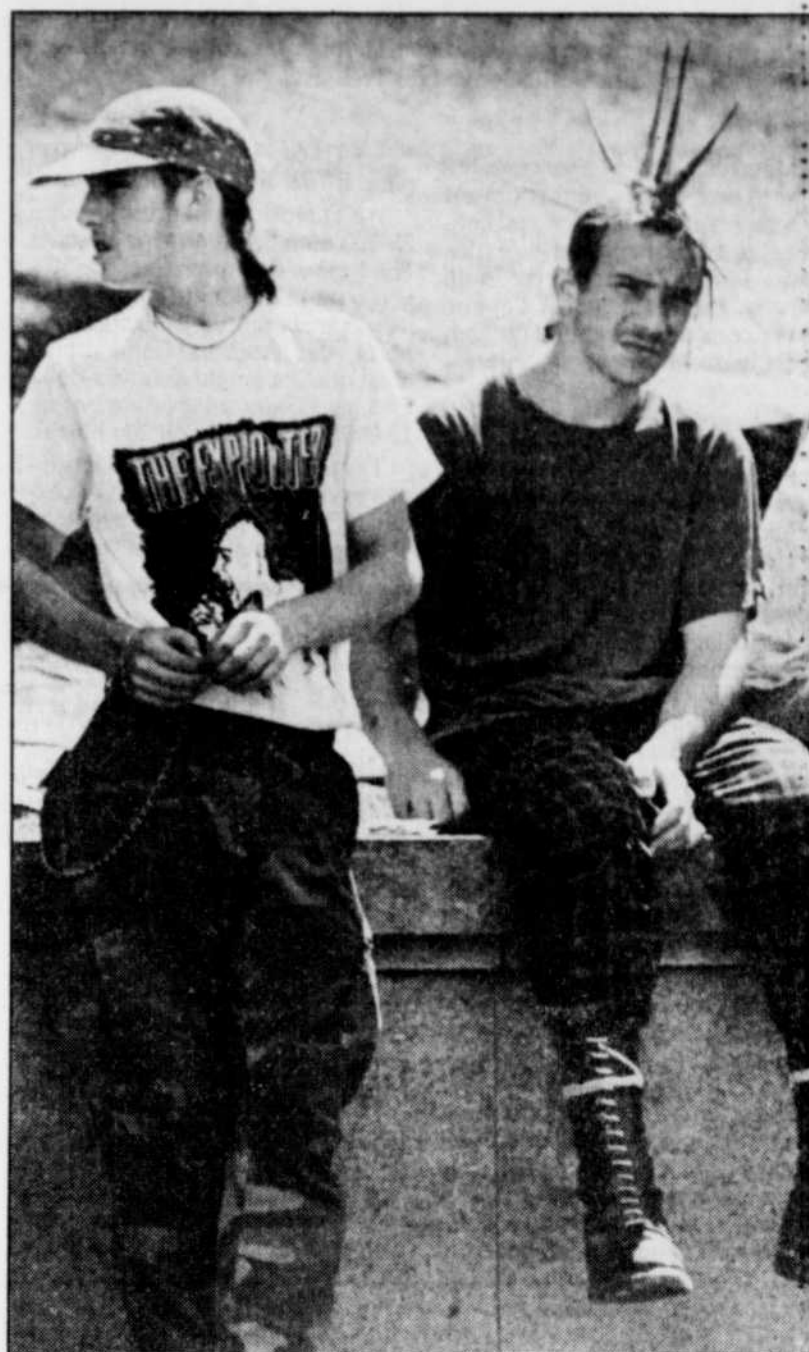
confrères des autres villes d'Amérique.

« Les skins de Québec, ils ne sont pas si dangereux que cela. Le jour ils travaillent où ils étudient. Certains laissent parfois leur look de côté et nous rendent visite », laisse tomber un marginal.

En fait, ce sont les « freshs » qui seraient souvent à l'origine des rixes du Vieux Québec. Portant avec panache la casquette et le pantalon ballonnant des « rappers », ils sont les porte-étendards d'une classe plus bourgeoise et ont fait de Sainte-Foy leur ville de ralliement. Ils seraient, selon certains punks, des provocateurs qui à l'occasion ne détesteraient pas mettre le feu aux poudres lors de leurs passages à Québec.

Les jeunes marginaux de Québec veulent donc accrocher un look plus pacifique à leur image. Ils ne détestent pas le graffiti et ne rapportent sûrement pas à son propriétaire le portefeuille égaré, mais l'intimidation psychologique qu'ils peuvent dégager provient, disent-ils, bien plus de leur allure provocante et d'actes isolés, montés en épingle.

Reste à tout le moins que la mauvaise réputation de la clinique peut parfois bien servir la société. C'est en tout cas le constat auquel j'en suis venu lorsque vers 1 h 00 un certain matin, deux de mes compagnons et moi sommes tombés sur une femme en difficulté. « Les gars, pourriez-vous m'aider, je viens de faire une pipe à deux gars, pour payer mes dettes mais il y en a un qui en veut plus », a-t-elle rapidement expliqué. Lorsqu'il nous a aperçus l'homme a tourné les talons !



Les jeunes marginaux de Québec veulent accrocher un look plus pacifique à leur image. Ils ne détestent pas le graffiti mais l'intimidation psychologique qu'ils peuvent dégager provient, disent-ils, bien plus de leur allure provocante et d'actes isolés, montés en épingle.

Freshs, skinheads, squatters... De quoi en perdre son latin

Il y a les punks, les fugeurs, les itinérants, les voyous, les drogués, les freshs, les skinheads, les délinquants, les squatters et puis il y a ceux qui sont les deux ou les trois à la fois !

Le soir vers 23 h 00, lorsque tout ce beau monde se fond dans le décor de Place d'Youville, il y a de quoi en perdre son latin. La communauté des marginaux de Québec est quasiment indisséquable, encore moins dénombrable.

D'où viennent-ils ? De familles éclatées, de milieux défavorisés. Quel âge ont-ils ? Entre 13 et 22 ans. Ça, ce sont les seules certitudes.

On dit qu'ils seraient 500 dans la seule ville de Québec à emprunter régulièrement le chemin de l'autodestruction, celui de la drogue. Mais on est loin d'être sûr. Peut-être sont-ils moins, peut-être sont-ils plus.

Combien de lot se prostituent ? « Beaucoup plus qu'on pense » se contente de dire un travailleur de rue sans vouloir spéculer sur le nombre. « Entre 500 et 800 jeunes dans la région de Québec », dit une intervenante sociale sans vouloir s'avancer sur la proportion de marginaux.

Combien sont sans abri ? « On estime qu'il y a à Québec 150 iti-»

nérants chaque jour », dit un autre travailleur qui, comme ses pairs, préfère qu'on taise son nom pour ne pas nuire à son action. Itinérant, ne signifie pas sans abri nécessairement, plusieurs ont, ou se font, des amis chez qui ils trouvent gîte. Les filles en particulier !

En bref, au royaume de la marginalité, la statistique est aveugle. Nos démarches à la maison Jean Lapointe, à la police municipale de Québec, à la Sûreté du Québec, au CLSC Basse-Ville, à la maison Point de Repère et chez divers organismes sociaux qui préfèrent ne pas être associés de trop près à ce milieu ne nous ont pas permis de chiffrer réellement l'univers de ces jeunes.

Dans l'ombre, ils sont des dizaines, voire même des centaines à croupir dans une misère morale et physique sans qu'on puisse les compter.

Une chose est cependant établie. En marge de la société, ils ne sont certes pas un phénomène marginal. Ils sont plutôt ce qu'il conviendrait d'appeler, un phénomène de société.

« Les punks de Québec, c'est les plus sympathiques et les plus solidaires que j'ai rencontrés », glisse un Mexicain en visite, qui est passé par plusieurs grandes villes dont Los Angeles et Montréal. « Québec, c'est la plus belle ville que j'ai visitée », ajoute-t-il.

Des batailles de rue, il n'y en a pas eu durant ces cinq jours chez les punks. Il y a certes eu cette altercation entre Mercenaire et Charlot parce que ce dernier arborait fièrement le costume skinhead, avec à ses Docs (bottes) des lacets blancs, symbole de la suprématie blanche, mais tout est rapidement rentré dans l'ordre lorsqu'une plume feutre noire est venue corriger le déguisement.

Quant aux intransigeants skins, ces apôtres, craints de tous, qui prêchent la suprématie blanche, le national-socialisme, l'ordre et la discipline, ils sont peu nombreux (on parle d'une dizaine de vrais) et seraient beaucoup plus tolérants que certains de leurs

FABRICVILLE

IMPRIMÉS D'ÉTÉ
 Cour.: 6,98 m
2⁹⁹ m

LIQUIDATION DE TISSUS D'ÉTÉ

COTONNADE
 Cour.: 7,98 m
2⁹⁹ m

• mur à 2" • tissus de base • nouveautés automnales

"À L'EXCEPTION DE"

LA VENTE SE POURSUIT JUSQU'AU 6 AOÛT 1991.

DE

50% à 75%

DE

RABAIS SUR LE PRIX COURANT

TRICOTS IMPRIMÉS
 Cour. jusqu'à 8,98 m
3⁹⁹ m

NOTRE ENTIÈRE SÉLECTION DE PATRONS
50% DE RABAIS
 A l'achat de tout tissu et sur présentation de votre carte d'or.
* A l'exception des patrons Burda

TISSUS ASSORTIS POUR COSTUMES
 Cour.: 9,98 m, 10,98 m, 12,98 m
3⁹⁹ m

TENTURES ASSORTIES
 • VOILES • DENTELLE CAFÉ • DENTELLES • COTONS IMPRIMÉS ET PLUS!
ÉCONOMISEZ DE

33 1/3% à 60%

Sur prix à partir de 2⁹⁹ m

Le plus grand distributeur de tentures et tissus au Canada. 120 magasins à travers le Canada. Meilleure qualité, meilleurs prix!

PLACE LAURIER
3e étage sur la Promenade 651-3489

1505, RUE D'ESTIMAUVILLE
GIFFARD 661-6128

VENTE SOUS LA TENTE

à l'entrepôt (seulement) spéciaux

4⁹⁹
9⁹⁹
14⁹⁹

4 derniers jours
Centre Pierre-Bertrand
 5830, boul. Pierre-Bertrand Nord (seulement)

concept mode
clément
 0-20 ans

GRANDE LIQUIDATION DE 30 MODÈLES PROTÉGÉ ET 323

PROTÉGÉ

se terminant le vendredi 2 août 1991

Chatel Automobiles
 1350, Bouvier (Québec)
 628-6336

Les fonctionnaires fédéraux s'offrent un lunch pré-grève

MONTREAL (PC) — Les fonctionnaires à l'emploi du gouvernement fédéral ont manifesté, mardi midi, à l'appel de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) qui prépare la grève, pour la fin de l'été, afin de dénoncer les conditions que cherche à leur imposer le Conseil du Trésor.

À Montréal, une bonne centaine d'entre eux se sont réunis devant le complexe Guy-Favreau, au centre-ville, avec des pancartes exprimant leur « état d'alerte à la grève ». Déguisements à l'appui, ils ont comparé la fiabilité du gouvernement Mulroney à celle du père Noël.

À Vancouver, ils ont paradé dans les rues du centre-ville costumés en clown tandis qu'à Hull, devant les édifices de la fonction publique, ils étaient 300 à scander des slogans réclamant la démission du premier ministre Mulroney et qu'à Calgary, ils ont procédé au lâchage de 1000 ballons bleus montrant l'effigie de M. Mulroney. « Nous voulons crever symboliquement le ballon des Conservateurs qui tentent de blâmer les fonctionnaires fédéraux pour le déficit », a déclaré à cette occasion Maggie Armstrong, une coordinatrice régionale de l'AFPC.

Le rapport d'un conciliateur est attendu fin août, concernant le litige contractuel de l'AFPC avec le Conseil du Trésor. Sept jours après ce dépôt, une grève serait légale.

En outre, le Syndicat des postiers du Canada, le plus important corps de métier fédéral, fourbit ses armes en vue d'un conflit avec le gouvernement, cet automne. « Nous ne serons pas seuls, disait Jean Morin, coordonnateur régio-

nal de l'AFPC. Je n'en dis pas plus, il faut lire entre les lignes ».

Au Québec, l'alliance regroupe 35 000 membres, les gros effectifs étant ceux des ministères du Revenu, de l'Emploi et Immigration, des Transports, du Solliciteur général, des Anciens Combattants ainsi que les employés civils de la Défense. Leurs salaires varient de 19 000\$ à 35 000\$, dit M. Morin.

Durant la journée, les fonctionnaires ont ralenti le travail et certains s'y sont présentés avec des vêtements fantaisistes ou voyants,

pour souligner leur cas à l'attention du public.

Récemment des douaniers ont distribué 8000 tracts syndicaux, au poste frontière de Lacolle, précise M. Morin, « et nous n'avons pas reçu une seule critique négative du public ».

Le syndicat donne aussi l'exemple des pompiers d'aéroport (150 au Québec) qui touchent un salaire annuel inférieur de 8000\$ à celui des pompiers de première classe des municipalités.

L'AFPC signale que la fonction publique fédérale a la même taille qu'en 1973, quand il y avait quatre millions de citoyens de moins à desservir. Elle dit aussi se buter au refus de l'employeur de négocier l'égalité des salaires pour des fonctions équivalentes.



Quelque 150 fonctionnaires fédéraux, rassemblés à Québec devant les bureaux de Santé et Bien-être social Canada, ont profité hier de la période du dîner pour montrer leur solidarité à leur comité de négociation. « Je suis en état d'alerte à la grève », indiquait leur macaron. Les fonctionnaires, membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada, obtiendront en effet seulement à la fin d'août, le droit de recourir à des moyens de pression et la grève. D'ici là, leur syndicat les incite à ne pas faire de zèle au travail.

Aux Postes

Le ministre donne une autre chance à la conciliation

MONTREAL (PC) — Le compte à rebours fixant la date de la prochaine grève à la Société canadienne des postes ne commencera pas aujourd'hui, comme prévu.

Le ministre fédéral du Travail, Marcel Danis, a donné hier au président de la commission de conciliation, chargée de rapprocher les parties dans ce conflit, l'autorisation de remettre son rapport le 14 août prochain, plutôt que le 31 juillet comme cela avait été annoncé.

Ce délai signifie que les 46000 postiers et facteurs du pays, qui devaient obtenir le droit de grève

aux environs du 7 août, devront attendre jusqu'au 21 août. Une décision justifiée par « la somme de travail nécessaire pour finaliser la rédaction du rapport », a-t-on expliqué au bureau du ministre.

L'écart entre les parties étant important, on doute que ce délai permette aux négociateurs d'effectuer un dernier sprint de négociations susceptible d'éviter le déclenchement de la grève.

Techniquement, les postiers et

facteurs, qui sont sans contrat de travail depuis 1989, auront droit de grève sept jours après que le ministre du Travail aura rendu public le rapport du président de la commission de conciliation, Marc Lapointe.

Le syndicat croit que ce rapport sera rendu public « deux ou trois jours après que le ministre en aura pris connaissance », puisque le code canadien des relations de travail l'oblige à le faire « sans délais ».

La grève pourra donc avoir lieu à la fin du mois d'août. Cette grève générale illimitée pourrait

durer un bon moment, compte tenu des enjeux à la table de négociation et de la complexité des pourparlers en cours.

Les parties tentent en effet de fusionner sept conventions collectives en une, résultat de la décision prise en 1988 par le Conseil canadien des relations de travail de ramener de 28 à trois le nombre des unités de négociation.

Aujourd'hui, le Syndicat des postiers représente donc aussi les facteurs, les manoeuvres, les électriciens spécialisés et plusieurs travailleurs affectés à différents services.

Au-delà de cette difficulté, les principaux points en litige dans ce conflit portent sur les salaires, les règlements de griefs, la sous-traitance et la sécurité d'emploi.

Plus d'une centaine de rencontres de négociation ont eu lieu jusqu'à maintenant sans qu'aucun élément majeur du prochain contrat de travail ne fasse l'objet d'un accord. Devant l'impasse, le ministre Danis a décidé en janvier de mettre sur pied une commission de conciliation.

4 insectifuges sont interdits

OTTAWA (PC) — Le ministère de l'Agriculture a annoncé mardi l'interdiction de quatre insectifuges, après avoir pris connaissance de nouvelles données indiquant qu'un de leurs ingrédients cause des malformations congénitales chez des animaux de laboratoire.

Se basant sur une évaluation de ces données effectuée par le ministère de la Santé, le ministre de l'Agriculture Bill McKnight a aussitôt annulé l'autorisation accordée à tous les produits contenant de l'éthylhexanediol, soit:

le BF-100 Black Fly Repellent Solution, fabriqué par les laboratoires LBJ de St-Johns, au Michigan, portant le numéro d'enregistrement 15433;

le X-IT Insect Repellent, numéro 18500;

le X-IT numéro 19959;

le X-IT Stick numéro 20779, tous manufacturés par Martin Outdoor Products, d'Aurora, en Ontario.

Cependant, selon les informations dont dispose le ministère de la Santé, rien ne permet de croire que ces produits aient déjà affecté la santé d'êtres humains.

Pour plus d'informations, le gouvernement a mis en service un service d'information téléphonique sans frais, qu'on peut rejoindre dès aujourd'hui en composant le 1-800-267-1238 entre 9h00 et 15h00.

■ Il faut vérifier les flacons de Dexasone

MONTREAL (PC) — La direction générale de la protection de la santé du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social et la firme montréalaise ICN Canada avertissent les utilisateurs de comprimés de dexaméthasone de vérifier leur flacon en raison d'une erreur d'étiquetage.

Le Dexasone est un médicament vendu sur ordonnance pour traiter une grande variété de désordres. Les ordonnances étiquetées Dexasone (comprimés) peuvent contenir des capsules du médicament Carbolith, un produit pour traiter un type de psychose. Les comprimés de 4 mg de Dexasone sont de forme ovale et de couleur verte pâle et portent l'inscription ICN D13. Pour leur part, les capsules Carbolith 150 mg sont de couleur blanche et orange et portent l'inscription ICN C11. Le numéro de lot des comprimés Dexasone visé par cette erreur d'étiquetage est le OL7545.

“

ils
sont
indescriptibles!

”

GRIFFE ROUGE LEVI'S^{MD} POUR HOMME

36⁹⁹

Chacun
Sears ord. 49,99\$

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU
SAMEDI 31 AOÛT 1991,
DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •
LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "État" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-6000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121, En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.



De l'iceberg en bouteille

L'homme d'affaires de Terre-Neuve, Ron Stamp, sourit devant ses affaires qui dérivent près de Saint-John. L'entreprise de Stamp fera la cueillette de glace à partir des icebergs qui se retrouvent dans les eaux de Terre-Neuve, les feront fondre et les embouteilleront pour les vendre au Canada, aux États-Unis et au Japon.

Front commun des autorités provinciales et fédérales

Pas question de retirer les policiers autour de la réserve de Kahnawake

MONTREAL — Malgré la demande répétée des Mohawks de voir retirer ou diminuer les effectifs policiers autour de la réserve de Kahnawake, les autorités provinciales et fédérales ont fait front commun hier et indiqué qu'il n'en était pas question, pour le moment.

par ROLANDE PARENT
de la Presse canadienne

En fin de journée on apprenait toutefois que le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan et le Solliciteur général du Canada, Doug Lewis, s'étaient rencontrés en matinée à Montréal pour discuter « des arrangements concer-

nant les services de police à Kahnawake », selon le texte d'un communiqué.

Le ministre Ryan n'a pas jugé bon de déléguer un représentant à la rencontre devant réunir quelques heures plus tard les chefs Joe Norton (Kahnawake) et Jerry Peltier (Kahnesatake). Les deux hommes ont présenté leurs allégations de harcèlement policier à deux hauts fonctionnaires fédéraux.

Deux heures plus tard, ils repartaient les mains vides. « Ils ont refusé de retirer les agents de la GRC et ont catégoriquement indiqué que cela était impossible à ce moment-ci, a déclaré M. Norton.

« Ils ont dit que nous devrions rencontrer à nouveau le ministre Claude Ryan pour discuter et accepter une proposition faite il y a plusieurs semaines qui prévoyait que, éventuellement, nous aurions une force autonome policière à Kahnawake, dans six mois ou six semaines, personne ne sait, cela dépendra de la tournure des discussions. »

Le ministre Ryan a déjà déclaré que la mise en place d'une force policière autochtone autonome pourrait prendre cinq ans, une fois une entente de base intervenue avec le chef Norton.

Deux poids
Par ailleurs, un certain Tommy Gravino, de Châteauguay, a adressé hier un message au chef Norton et en a fait parvenir une copie aux médias.

M. Gravino aurait été blessé le 13 avril dernier au bas du dos par deux balles de AK-47 tirées par les gardiens mohawks de la guérite, installée depuis l'automne dernier, à l'entrée de la réserve de Kahnawake.

Dans sa lettre, M. Gravino s'indigne de ce que le chef Norton demande d'urgence une rencontre avec le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, pour discuter d'un incident ayant impliqué des policiers de la Sûreté du Québec et un adolescent mohawk.

« Il est surprenant que vous puissiez faire la manchette des journaux en prétendant que le mi-

nistre Ryan doit vous recevoir immédiatement parce qu'un pauvre indien est victime d'une blessure légère.

« Mais quand un Blanc est blessé gravement par les gardiens de vos guérites, vous faites la sourde oreille et vous ne vous donnez même pas la peine de répondre à une demande d'indemnité (25 000 \$) », écrit-il.

Deux rapports de l'ONU

Le Québec comparé au Brésil et à l'Inde

GENÈVE (AFP, PC) — Un récent rapport de deux organismes des Nations unies compare le Québec au Brésil et à l'Inde au chapitre du traitement réservé aux autochtones dont la vie est perturbée par des mégaprojets hydro-électriques.

L'étude conjointe, rendue publique cette semaine par le Centre des corporations transnationales et la FIDH, donne une sombre image des effets de la première phase, complétée en 1986, du projet de développement hydro-électrique de la baie James.

« Certaines des perturbations les plus dramatiques subies par les sociétés autochtones ont été associées au développement de l'énergie hydro-électrique », avance le rapport, qui traite des opérations et des investissements menés par les corporations multinationales sur les terres autochtones du monde entier.

Dans deux pages sur les travaux d'Hydro-Québec à la baie James, le rapport note que la première phase du projet a affecté un territoire « occupé presque exclusivement » par les Cris et les Inuits.

Par ailleurs, la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) a déploré le fait que la province du Québec ait rejeté sa

proposition de créer une commission pour régler le problème des Mohawks.

Cette réaction figure dans une intervention de Cathy Day, représentante de la Ligue suisse des droits de l'Homme — une organisation affiliée à la FIDH — devant la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

La proposition de créer une telle commission avait été lancée en été 1990 par la FIDH suite à une mission d'observation qu'elle avait menée à Kanesetake, Oka et Kahnawake à la demande des gouvernements canadien et québécois pour vérifier le respect de l'accord conclu le 12 août 1990 par les parties en causes et qui devait conduire à des négociations.

Le rôle de cette commission, qui devait comporter des représentants des deux parties, aurait été de proposer des procédures « mutuellement acceptables » de règlement du différend.

Menace de grève à la Baie-James : pas question d'évacuer les travailleurs

La Société d'énergie de la Baie-James n'a pas l'intention d'évacuer vers le sud les 4100 travailleurs des centrales en construction, malgré la menace de grève des 700 employés des cafétérias et des conciergeries.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

M. Pierre Letendre, chef des communications à la SEBJ, a précisé hier au SOLEIL que des mesures palliatives, qui respectent le code du travail, pourraient être prises pour nourrir les employés à la Baie James, si un débrayage survenait. Ce qu'il ne prévoit pas pour cette semaine, puisqu'un conciliateur vient d'être nommé dans le dossier.

Si la grève est inévitable, il n'est toutefois pas question de « descendre » les travailleurs com-

me par le passé, a indiqué M. Letendre. « Nous pouvons suppléer avec les installations existantes, comme les casse-croûtes. Des réseaux de transport routier et aérien mieux développés, faciliteraient aussi les ravitaillements d'un point à l'autre ».

Même si ce n'est pas la SEBJ mais bien quatre entreprises différentes (Domco, Versabec, Sodeco et Gatt) qui négocient avec le syndicat des employés des cafétérias et des conciergeries, c'est toutefois la SEBJ qui a la responsabilité de nourrir les gens sur les chantiers. Depuis le début de la semai-

ne, tout fonctionne cependant normalement dans les cafétérias et les conciergeries, assure M. Letendre.

La semaine dernière, M. Normand Laverdure, permanent syndical de la section 791 de la FTQ-Construction, qui représente les employés de cafétérias et des conciergeries, avait annoncé qu'un arrêt de travail pourrait affecter cette semaine les chantiers de la Baie James. Des membres venaient en effet de voter en faveur de la grève dans une proportion de 90 %. Les négociations pour le renouvellement des conventions collectives achoppent sur les salaires.

Hier, aucun permanent ou dirigeant de la section 791 n'a retourné les appels du SOLEIL. On ignore donc si d'autres syndiqués ont accordé un mandat de grève, et à quel moment il sera utilisé.

En 1979, les employés des cafétérias et des conciergeries avaient débrayé pendant deux mois, de mai à juillet. Le syndicat négociait alors directement avec la SEBJ.

Mort en héros

KITCHENER, Ont. (PC) — Une bande vidéo dramatique a révélé que le parachutiste Kelvin Brundrett est mort « en héros », en s'efforçant de démêler les parachutes enchevêtrés de deux autres hommes qui ont aussi été tués au cours du dernier week-end, a fait savoir la police de Kitchener, hier. La vidéo, tournée par une caméra montée sur le casque de Kelvin Brundrett, le montre en train d'aider l'instructeur Stephen West et Richard Cheung, dont c'était le premier saut, jusqu'à ce qu'ils frappent le sol. « Il est resté avec eux, à tenter de les aider, et ça lui a coûté la vie », a déclaré l'inspecteur Wayne Wrightson, qui dit avoir eu « des frissons dans le dos » en visionnant la vidéo. Il a ajouté qu'il paraissait évident que le jeune homme, âgé de 31 ans, avait tenté de ralentir la descente des deux autres parachutistes. Le parachute de M. Brundrett s'était ouvert normalement et n'était pas emmêlé avec ceux de ses deux compagnons d'infortune.

2 500 points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **47277102**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi-points

Choisissez les gagnants

ROTEL Les appareils Rotel répondent aux critères les plus exigeants de rendement technique et de plaisir d'écoute.

Lecteur CD RCD 855 **569 \$** Amplificateur RA820BX4 **549 \$**

rotac électronique inc.

VENTE, ÉCHANGE, SERVICE
2873, chemin Sainte-Foy
(coin route de l'Église)
Fermé le lundi / 6 salles d'écoute
Magasin: 653-7768
Service: 653-4972

Manoir Richelieu

"PLUS QUE JAMAIS À VOTRE SERVICE"

CROISIÈRE AUX BALEINES

Inclus: 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 croisière aux baleines, transport non inclus, TPS non inclus, pourboires inclus, activités de l'hôtel.

Jusqu'au 15 août 1991 **396\$** occ. simple **262\$** per pers. occ. double

Du 16 août au 14 octobre 1991 **368\$** occ. simple **248\$** per pers. occ. double

CROISIÈRE SUR LE SAGUENAY

Inclus: 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 croisière sur le Saguenay de 4 h 30, transport non inclus, TPS non inclus, pourboires inclus, activités de l'hôtel.

Jusqu'au 15 août 1991 **406\$** occ. simple **272\$** per pers. occ. double

Du 16 août au 14 octobre 1991 **378\$** occ. simple **258\$** per pers. occ. double

CROISIÈRE HAUTES-GORGES

Inclus: 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 croisière aux Hautes-Gorges de rivière Malbaie, transport non inclus, TPS non inclus, pourboires inclus, activités de l'hôtel.

Jusqu'au 15 août 1991 **384\$** occ. simple **250\$** per pers. occ. double

Du 16 août au 14 octobre 1991 **356\$** occ. simple **236\$** per pers. occ. double

181, rue Richelieu, Pointe-au-Pic, Charlevoix (Québec) G0T 1M0

Pour informations et réservations: **1-800-463-2613**

GRANDE VENTE DE COUVRE-PLANCHERS

LA VENTE SE CONTINUE!

TAPIS VELOUTÉ
100% nylon traité contre les taches.
Choix de couleurs.
SPECIAL TI-FRÈRE
16.99\$ v.c.
installation gratuite*
* Sur surface plane, minimum d'achat de 20 v.c.

GARANTIE MEILLEURS PRIX

TAPIS COMMERCIAL
Idéal pour salle de jeux, chalet, etc... Facile à installer.
PRIX TI-FRÈRE 4.99\$ v.c.

TAPIS GAZON
100% polypropylène. Choix de couleurs.
À PARTIR DE 3.49\$ v.c.

PRÉLARTS SANS CIRAGE
Le plus grand choix au Québec, au meilleur prix. Armstrong, Mannington, Domco, Gerflor, Panleum.
À PARTIR DE 3.99\$ v.c. **JUSQU'À 44.99\$** v.c.

TUILES AUTOCOLLANTES
Balance de contrats, lignes discontinuées. Facile à installer.
PRIX TI-FRÈRE 49¢ pi. ca.

CÉRAMIQUE
Plus de 20 000 p.c. en magasin.
MUR À PARTIR DE 99¢ p.c. **PLANCHER À PARTIR DE 99¢** p.c.
LOT DE MOSAÏQUE 49¢ p.c.

CARPETTES
Des centaines de carpettes au plus bas prix Ti-Frère. Grands: 3' x 5', 4' x 6', 6' x 9'. **À PARTIR DE 49.99\$** pour 3' x 5'.

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

215, boulevard Hamel 681-6023 (face à l'Hôpital Christ-Roi)

Service à domicile GRATUIT

LE MONDE

De Klerk met fin au financement « secret » des partis sud-africains

PRETORIA (Reuter, AP, AFP) — Le président sud-africain Frederik de Klerk, tentant de rétablir la confiance après la découverte du financement du mouvement zoulou Inkatha par le gouvernement, dit avoir mis fin aux financements discrets des partis politiques. Il s'est engagé hier à réviser les lois sur les fonds secrets gouvernementaux, et a assuré qu'il ne jouait pas de double-jeu.

M. De Klerk a toutefois admis qu'il savait que Pretoria avait financé des partis namibiens en 1989 lors de la campagne pour les élections nationales (sous supervision de l'ONU) dans ce qui était alors encore une colonie sud-africaine, et a justifié cette aide.

Le Parti Inkatha, dirigé par le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, est le principal rival du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela. Les affrontements entre partisans des deux mouvements ont fait plus de 6000 morts depuis 1986.

Le discours du président sud-africain a aussitôt été critiqué par les deux bords de la classe politique, qui estimaient que ses explications du scandale n'étaient pas suffisantes.

Lors de questions posées au terme de sa conférence de presse, il a précisé qu'il ignorait tout de ce scandale avant que la presse ne le fasse éclater le 19 juillet.

Rien à cacher

Frederik de Klerk a partiellement répondu à une exigence de l'ANC, qui réclamait la démission des ministres de la Loi et de l'Ordre et de la Défense, liés au scandale, en les remplaçant lundi par des réformistes.

L'ANC a toutefois rejeté toute affirmation selon laquelle le président De Klerk ne serait pas responsable du financement du parti conservateur zoulou Inkatha. « Il ne suffit pas de remanier le gouvernement, il ne suffit pas d'enlever le ministère de la Loi et de l'Ordre à M. Adriaan Vlok ou le ministère de la Défense au général Magnus Malan en leur donnant d'autres portefeuilles, il aurait fallu les chasser du gouvernement », a affirmé un porte-parole du mouvement de M. Nelson Mandela, M. Dullah Omar.

« Le gouvernement n'a rien à cacher dans cette affaire », a dit M. de Klerk. « Nous ne jouons pas un double-jeu et il est faux de dire que nous avons une stratégie pour diviser nos opposants ».



Ce jeune Sud-Africain de Soweto semblait plus intéressé hier à jouer avec son yo-yo qu'à écouter le président de son pays, M. Frederik de Klerk, rassurant les Noirs sur la pureté de ses intentions gouvernementales.

Le président a réaffirmé son engagement, prononcé en 1989, de libérer l'Afrique du Sud de l'oppression sous toutes ses formes.

« Le gouvernement est sérieux lorsqu'il s'engage à établir un terrain d'égalité politique dans le pays. Favoriser certains partis po-

litiques ou mouvements grâce à des subventions est inacceptable ».

Frederik de Klerk a par ailleurs démenti que les forces de l'ordre se soient jamais rangées aux côtés de l'Inkatha lors des affrontements contre l'ANC, comme l'affirme le mouvement anti-

apartheid.

« Je souhaite répéter que ni la police ni les forces de défense ne sont impliquées dans l'instigation, la promotion ou la perpétration de la violence. De sévères actions seront entreprises contre tout membre des services de sécurité qui pourrait avoir été coupable d'infractions », a-t-il précisé.

Une commission d'enquête sur la question sera prochainement mise en place par le parlement, a-t-il ajouté.



APPEL D'OFFRES

REMORQUAGE ET REMISAGE DE VÉHICULES

La Ville de Vanier demande des soumissions pour le remorquage et remisage de véhicules pour la période du 1er septembre 1991 au 31 août 1992.

La soumission du fournisseur, pour être considérée, doit être cachetée, faite sur la formule de soumission de la Ville et accompagnée d'un dépôt ou cautionnement de soumission égal ou supérieur à cinq cents dollars (500 \$). Les soumissions doivent être valides pour une période de soumission (50) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions sont reçues au bureau de la soumission à l'Hôtel de la Ville de Vanier, 233, boulevard Pierre-Bertrand, Ville de Vanier, jusqu'au jeudi 15 août 1991 avant 15h. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement le même jour dans la salle du Conseil à 15h, en présence des intéressés. Les bureaux de la Ville sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15.

La Ville de Vanier s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

La Greffière,
Marie-Josée Dumais

DONNÉ À VILLE DE VANIER, ce 26 juillet 1991.

233, boulevard Pierre-Bertrand
Vanier (Québec) G1M 2C7
Tél.: (418) 687-3530

Appel d'offres

PROJET

Foyer de la Paix, Saint-Félicien, réaménagement fonctionnel du centre de jour et des unités de chambres.

PROPRIÉTAIRE:

Foyer de la Paix Inc.,
1229, boul. Sacré-Cœur,
Saint-Félicien (Québec)
G8K 1A5

ARCHITECTE:

Jean-Claude Leboeuf, architecte,
1841, des Saules,
Dorval (Québec)
G8L 1B5
Tél.: (418) 276-3484
Fax: (418) 276-8899

INGÉNIEURS:

Groupe LMB
3671, boul. Harvey,
Jonquière (Québec)
G7X 3A9
Tél.: (418) 547-4761
Fax: (418) 547-2795

Groupepénie Inc.,
1300, Notre-Dame,
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2A5
Tél.: (418) 679-2750
Fax: (418) 679-0221

Le propriétaire, le Foyer de la Paix Inc. de Saint-Félicien, demande des soumissions pour le réaménagement fonctionnel du centre de jour et des unités de chambres.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs en construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans et devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte au 1841, des Saules, Dorval (Québec) G8L 1B5, contre un dépôt de 100 \$ qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état et sans marque, dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Les documents seront disponibles le 30 juillet 1991.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du propriétaire, le Foyer de la Paix Inc., au montant de 10% de la valeur de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de 60 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat, pour un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, et d'un cautionnement d'exécution, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du prix du contrat.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues au bureau du propriétaire, le Foyer de la Paix Inc., Saint-Félicien, le 21 août 1991 à 14 heures 30.

Les entrepreneurs soumissionnaires seront seuls responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions reçues.

Claude Thérberge
Directeur général

LES MEILLEURS ACHATS

Woolco

JEUDI ET VENDREDI

HUILE
QUAKER STATE

10W30
1 litre
Spécial

2/
3.50
TPS incluse

PAPIER DE
TOILETTE

Spécial
2/
7.00
TPS incluse
Econo Pak, paquet de 12

VENTILATEUR
16''
Spécial

30.00
TPS incluse
Super, oscillant, 3 vitesses

SLIM
FAST
Spécial

8.00
TPS incluse
Contenant 500 g, barre de chocolat incluse

SAVON À
VAISSELLE
LIQUIDE

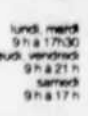
Spécial
3.00
TPS incluse
Palmolive, 1,5 litre

SAVON ABC
ULTRA

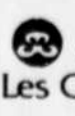
Spécial
4.50
TPS incluse
Contenant 4 litres



5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
Les galeries de la capitale



2960, boul. Ste-Anne
Beauport, Québec
LES GALERIES STE-ANNE



5800, boul. de la Rive-Sud
Lévis
Les Galeries Chagnon



L'Irak se joue encore de l'ONU

NATIONS UNIES (Reuter, AFP) — L'Irak dispose d'environ 46 000 obus et bombes chimiques, alors que Bagdad n'en avait déclaré que 11 000 à 12 000 après le cessez-le-feu de la guerre du Golfe, a déclaré hier un responsable de l'ONU.

L'Irak détient également environ 3000 tonnes de produits chimiques servant à la fabrication de ces armes, et non pas 650 tonnes seulement comme Bagdad l'avait affirmé dans un premier temps.

Rolf Ekeus, chef de la Commission spéciale de l'ONU supervisant l'élimination des armes de destruction massive irakienne, a déclaré que l'Irak avait aussi un certain nombre de missiles dotés d'une charge de sarin, un gaz neurotoxique.

Pour sa part, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Hans Blix, a réaffirmé hier que les autorités irakiennes avaient essayé de cacher leur programme et leurs installations nucléaires pendant la dernière visite d'inspection de l'AIEA en Irak, dans un rapport devant les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

Bien que la partie irakienne se soit montrée coopérative, l'équipe de l'AIEA considère que l'ampleur des travaux d'enrichissement d'uranium par centrifugation n'a pas encore été révélée dans sa totalité, et qu'il est possible également qu'il existe encore des sites non déclarés recelant du matériel et

des matières sensibles, a déclaré M. Blix aux membres du Conseil.

D'autre part, une délégation chargée d'enquêter sur le potentiel irakien en armes biologiques entamera ses travaux le 2 août en Irak, a déclaré hier un porte-parole des Nations unies. La délégation se trouve actuellement à Bahrein. L'Irak dément disposer d'armes biologiques.

D'autre part, la France a présenté hier aux autres membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution visant à alléger l'embargo qui frappe l'Irak depuis un an et à permettre à Bagdad de vendre du pétrole pendant six mois.

Le produit de cette vente, précise le texte, serait versé entièrement à un fonds des Nations unies, qui l'utiliserait en partie pour acheter des denrées, des médicaments et autres produits de première nécessité à la population irakienne.

Soldats irakiens en Iran

Par ailleurs, quelque 80 000 soldats irakiens sont encore prisonniers ou portés disparus à la suite de la guerre avec l'Iran et l'incertitude sur leur sort contribue à la tension entre Bagdad et Téhéran.

Vingt mille soldats prisonniers de guerre sont « soit dans des camps d'internement iraniens, soit enrôlés dans des unités spéciales mises sur pied par Téhéran pour combattre l'Irak », a déclaré un diplomate qui a requis l'anonymat.

Il a affirmé qu'un nombre indéterminé de soldats, mais qui peut s'élever à 60 000, sont portés disparus.



Ce jeune Kurde tente de vendre des cigarettes occidentales dans un marché de Zakho, au nord de l'Irak, que contrôlent les guerillas kurdes.

Noyades multiples en Inde

NEW DELHI (AFP, AP) — Plus de 100 personnes ont péri noyées hier dans le centre de l'Inde à cause des crues provoquées, par les pluies de mousson, a rapporté l'agence Press Trust of India (PTI) dans un nouveau bilan. Un premier bilan donné par PTI faisait état de 400 et même de 500 morts.

Selon des sources officielles citées par l'agence indienne, une centaine d'habitants du village de Mohad (dans le district de Nagpur, dans l'Etat du Maharashtra), qui a été submergé par les flots de la rivière Wardha en crue, sont morts dans les inondations, et 8 corps ont été retrouvés.

Quelque 800 habitants de ce village ont pu être secourus, rapporte PTI précisant que la plupart des 2000 habitations de Mohad ont été détruites par les crues. Une liaison radio établie par la po-

lice est, pour le moment, le seul moyen de communiquer avec le village.

Selon PTI, 10 autres personnes auraient trouvé la mort dans la région d'Amravati, également dans l'Etat de Maharashtra (centre de l'Inde), noyées dans ces crues soudaines ou écrasées sous les débris de leurs maisons.

Les secours organisés par la police et des responsables civils se poursuivent dans les régions sinistrées, mais ils sont entravés par des coupures de courant, indique l'agence.

Spéciaux en vigueur du
lundi 29 juillet au
dimanche 4 août
inclusivement.



ÉPINARDS
Produit du Québec
97¢
cello

PÊCHES
4 LITRES
Produit de l'Ontario
2.97
panier
4 litres

PATATES NOUVELLES
SAC DE 10 LIVRES
1.97
Sac de
10 lb

BANANES
"CHIKUITA"
39¢
la livre

PRUNEUX
"LARODA"
77¢
la livre
Mûris à point

BROCOLI
Produit du Québec,
gros # 14
77¢
chacun

LAITUE EN POMME
Produit du Québec,
gros # 18
57¢
chacune

CÉLÉRI
Produit du Québec,
gros # 24
77¢
chacun

CHAMPIGNONS
Blancs, frais, Ontario
97¢
chopine

TOMATES ROUGES
Produit des États-Unis, gros 6 x 6,
pré-emballées
97¢
la livre

CHOU-FLEUR
Produit du Québec, gros # 12
1.27
chacun

MELON D'EAU
Produit de la Floride
27¢
la livre

CANTALOUPE
Produit des États-Unis,
gros # 23
87¢
chacun

LAITUE ROMAINE ou FRISÉE
Produit du Québec
57¢
chacune

ZUCCHINI
Produit du Québec
67¢
la livre

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bessent 842-3084 ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344 SAINTE-FOY 3440, de la Pêrade 657-7717 NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909 LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526 BEAUPORT 344, Ste-Anne 661-7997 CHARLESBOURG 4145, 1re Avenue 622-2291

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



ENSEMBLE de meubles de jardin "TYE-SIL"
(monobloc), comprend: 1 table ronde de 40 po, 4 chaises, 4 coussins, 1 parasol (accessoires et socle non inclus) Cour.: 154,99\$
124.99
ÉPARGNEZ 30\$

ÉPINETTE 1re qualité
1x6 pox 8 pi **1.64** 2x4 pox 8 pi **1.85** 4x4 pox 8 pi **4.08**

ENSEMBLE "BRIGGS" 3 pièces blanc
• toilette isolée • lavabo • baignoire
l'ensemble **259\$**
Si acheté séparément courant 295,97\$

POÊLES À BOIS À DES PRIX JAMAIS VUS!
QUEBEC CENTRE-VILLE SEULEMENT

Modèle	prix détail	proposé	Prix promo	SUPER PRIX PROMO
Patriote E-5100	865\$	729\$	648\$	
Grand duc 5350 (cadre or)	1324\$	1139\$	999\$	
Compact E-5130	375\$	319\$	279\$	
Pyropeak E-5120	470\$	395\$	352\$	
FX 2000 E-5260	865\$	729\$	649\$	
Thermotek E-5840	1199\$	959\$	869\$	
Power Whizzer	489\$	415\$	369\$	
Richelieu N° 135	439\$	349\$	279\$	

COUPE DE PRÉCISION 50¢ le coupe droite
En vigueur jusqu'au 6 août 1991, ou jusqu'à épuisement des stocks.
SERVICE DE LIVRAISON ET DE CAMION GIRAFE

Beauport
947, av. Royale
667-1724
Saint-Romuald
2190, 3e Rue
839-0621
Charlesbourg
1200, 80e Rue Est
628-0450
Heures d'ouverture
Lundi au mercredi 8h30 à 17h30
Jeudi et vendredi 8h30 à 17h00
Samedi 8h30 à 17h00

CANAC-MARQUIS GRENIER

ÉDITORIAL

George Bush, le «mon oncle» des États...

Le président des États-Unis est en visite en Union soviétique où il reçoit l'accueil du *mon oncle des États* qui viendrait régler les problèmes financiers du pauvre cousin Gorbatchev.

Mais le problème, pour l'oncle Bush avec celui-là, reste que nul ne peut amorcer à sa place les changements susceptibles d'améliorer sa situation et qu'il n'arrive pas à s'y résoudre, de peur de perdre la face devant les manœuvres de l'autre cousin, l'ambitieux Boris.

Celui-ci avait bien été invité à faire partie du comité d'accueil, avec son camarade du Kazakhstan, mais il a préféré s'abstenir puisqu'il avait déjà un rendez-vous prévu avec l'oncle Bush. Sans compter qu'on l'aurait obligé à partager l'honneur consenti avec le camarade Nazarbaïev (du Kazakhstan) que personne ne connaît.

M. Eltsine n'est pas allé au Kremlin mais en a profité pour faire un pied de nez à Gorbatchev en signant avec la Lituanie un accord qui reconnaît l'indépendance de la république balte. Puis il rencontre M. Bush — qui l'avait reçu en juin à Washington — pour s'entendre sur un « mémorandum » qui pourra être signé quand le Traité de l'Union aura enfin été conclu avec Gorbatchev.

Son petit éclat réussi, cousin Boris s'est retiré, laissant les instances officielles suivre le protocole et le programme prévus.

Depuis le voyage de Gorbatchev à Londres, où le Groupe des Sept lui a fait une petite place pour les photos, tout le monde savait que la partie n'était pas gagnée, pour lui. Les États-Unis prennent certaines précautions quand ils traitent avec leur ancien ennemi. Prêts à commencer une page d'histoire, ils tiennent à choisir la couleur de l'encre avec laquelle on l'écrira.

Hier, des ententes économiques ont été annoncées : M. Bush demandera au Congrès d'accorder à l'URSS le statut de « nation la plus favorisée » qui ramènera de 37 à environ 7 % les taux de douanes imposés aux produits soviétiques entrant aux États-Unis.

Le catalogue soviétique n'est pas encore bien épais, mais il pourra désormais le devenir. Parce que M. Bush proposera aussi la levée des restrictions sur le crédit et le commerce ainsi que des efforts pour des accords sur les taxes et les investissements.

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international devront ensuite convenir d'un projet de transition économique impliquant la monnaie du pays.

La situation ne s'améliorera pas pour autant du jour au lendemain, pour le citoyen soviétique dont on se demande s'il patientera encore longtemps. Sans compter que les changements économiques se feront progressivement, selon la rapidité avec laquelle l'URSS satisfera aux conditions alignées par M. Bush.

Certaines révèlent des préoccupations politiques internes américaines, comme l'arrêt — presque réalisé — de l'aide à Cuba, sujet encore délicat dans certaines régions du pays. D'autres comme la liberté dans les pays baltes, le conflit avec le Japon au sujet des îles Kouriles et la réduction des dépenses militaires soviétiques, relèvent de choix que devra faire l'URSS.

Les deux présidents doivent signer aujourd'hui le fameux traité START sur les armements stratégiques, mettant ainsi fin à dix longues années d'un ballet de négociations entreprises sous le signe de la méfiance, mais conclues sous celui de la nécessité.

Là aussi, les Soviétiques ont dû céder plus de terrain qu'ils ne l'auraient souhaité, avouait lundi l'ancien ministre des Affaires étrangères, Edouard Chevarnadze.

C'est qu'aucun domaine n'a échappé aux conditions posées par le *mon oncle des États* pour aider l'URSS à sortir de la déche. Le plus difficile du chemin à parcourir, comme le constatent les pays de l'Est déjà entrés dans le cycle du changement, appartient aux citoyens soviétiques eux-mêmes : ils auront à changer de mentalité et de culture.

MARTINE R.-CORRIVAUT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice-président exécutif:
DENIS CLICHE

BALAIS RUSSES



Point de vue

La politique culturelle du rapport Arpin

par Julius H. GREY

Le rapport Arpin exige le repatriement de tous les pouvoirs en matière culturelle au Québec et a reçu un accueil favorable de la presse francophone. Était-ce justifié ? Pour répondre il faut remettre en question le rôle de l'État en matière culturelle.

L'État détient un rôle indispensable : celui du financier. Seul un réactionnaire acharné pousserait le fétichisme de l'économie de marché au point de croire que le secteur culturel peut se passer de l'aide de l'État. On ne peut avoir de théâtre, d'opéra, de musées sur la seule base du prix d'admission. La commission Arpin a donc raison lorsqu'elle affirme que l'État est responsable de l'épanouissement culturel de la population.

Dans le passé ce rôle était rempli par l'aristocratie, par des mécènes comme les Médici par exemple. Les grands artistes de l'époque devenaient les protégés et parfois les serviteurs des riches influents. La Révolution française a transformé la bourgeoisie et mis fin à ce système.

La dignité de l'artiste contemporain veut qu'il reste indépendant. Mais la classe moyenne qui recourt à ses services sans avoir les moyens de l'adopter, l'utilise à des fins

politiques, pour arriver au même but. L'État est devenu le mécène de notre époque.

Si Louis XIV a marqué toute une époque par son goût, le problème de l'artiste au service du roi révélait déjà une problématique encore présente dans les interventions de l'État.

Les aristocrates avaient un intérêt de classe à promouvoir la culture ; à cause des différences individuelles on pouvait souvent trouver des commanditaires pour les artistes radicaux ou non-conformistes. Jean-Jacques Rousseau le révolutionnaire entraînait dans les salons malgré la crainte que ses idées inspiraient. Mais les rois étaient des patrons dangereux. Le potentiel de censure et de persécution politique était réel.

L'État moderne recourt plus discrètement aux moyens extrêmes mais il se permet par ses subventions de favoriser ceux qui lui plaisent et d'imposer le silence à ceux qui le gênent.

L'imposition d'une idéologie ne se limite pas aux questions politiques. Il existe des conflits entre les avant-gardistes et les conservateurs, les partisans d'une culture populaire et ceux qui ont une vision plus élitiste, entre ceux qui s'expriment dans les formes établies depuis longtemps et ceux qui cherchent

de nouvelles voies dans le film, l'électronique ou d'autres technologies.

On a beau parler de pluralisme, de démocratie, la bourse de l'État a des limites. Il ne peut tout subventionner or les choix sont discrectionnaires.

Cette discrétion est exercée non pas par des anges, mais par des hommes et des femmes, avec leurs préjugés, leurs visions et leurs goûts. Même s'ils sont de bonne foi, les choix sont le reflet de ce qu'ils sont. (...)

Le rapport Arpin parle d'une politique culturelle, de développement planifié. Il n'y a rien de plus dangereux. Ce genre de concept relève du même dirigisme qui semble marquer la politique québécoise en matière de services médicaux, d'affaires linguistiques et d'éducation. C'est une menace aux libertés publiques.

Les grandes époques de productivité culturelle n'ont jamais été le fruit d'une planification bureaucratique. Les grands écrivains russes du XIXe siècle et les artistes européens de la Contre-Réforme ont atteint leurs buts malgré l'hostilité de l'État. (...)

L'État québécois possède déjà tous les pouvoirs législatifs en matière culturelle. Ses limites sont plus les Chartes des droits et des libertés que les

frontières de compétence fédérale.

Le langage pompeux du rapport Arpin, réduit à son essentiel, constitue une tentative de limiter le pouvoir de dépenser pour s'accaparer des fonds utilisés par Ottawa, dans sa promotion de la culture. C'est dangereux et inacceptable. En résulteront la réduction des choix des citoyens, la création d'un monolithisme culturel et le rétrécissement des frontières culturelles des Québécois.

Le rapport Arpin est affaire de style. Comment peut-on s'opposer à des vœux pieux de développement culturel, emballés dans un verbiage nationaliste à la mode ? Un peu de réflexion mène à rejeter ce genre de démagogie et à poser les véritables questions. Quels sont les montants disponibles pour les subventions à tous les niveaux du gouvernement et comment peut-on les distribuer en préservant le maximum de qualité et de liberté ?

Il existe un danger que la prolifération des documents de tendance nationaliste cache ces questions et empêche le développement culturel que les autres veulent promouvoir.

M. Grey est président du Groupe de travail sur le fédéralisme canadien et membre de la Faculté de droit de l'université McGill.

Votre Opinion

La leçon de Rosanne

En lisant la rubrique nécrologique de l'édition du samedi 20 juillet je vis le nom de Rosanne Laflamme. Ce nom me rappelle un livre que j'ai lu au sujet d'une femme qui malgré un terrible accident de ferme qui la priva de ses jambes et d'un bras devint une athlète accomplie. Se pourrait-il qu'il s'agisse de la même femme ? Je relis le livre *Rosanne un seul membre mais une volonté de fer* (Éditions héritage). Aucun doute, tout concorde.

Je me mets donc à la recherche d'un article sur la mort de Mme Laflamme. Mais rien du tout n'a été écrit pour lui rendre hommage. Alors permettez-moi de vous informer à son sujet.

En 1975 Mme Laflamme fut nommée l'athlète la plus méritante aux Jeux olympiques pour handicapés à Saint-Étienne (France). Elle y avait gagné trois médailles. Elle fut célébrée par la suite en donnant plusieurs interviews et conférences à travers le Québec. Certaines personnes parlaient même de lui faire inaugurer les Jeux olympiques de 1976 au lieu de la reine !

Mme Laflamme est décédée le 18 juillet 1991 et c'est aussi un 18 juillet que son terrible accident s'est produit.

Alors messieurs et mesdames des médias au lieu de rendre hommage à des criminels vous devriez le faire lorsqu'il s'agit de personnes comme Rosanne Laflamme dont le courage et la ténacité en ont inspiré plus d'un. Sonia Loignon Québec

La bière de l'autre

(Lettre au père Jacques Sylvestre, curé de Saint-Dominique)

Votre lettre transmise à M. Jacques Parizeau, chef du Parti québécois, concernant les manifestations des fêtes de la Saint-Jean sur les Plaines, reflétait le portrait d'un fédéraliste comme il y en a trop au Québec.

Vous avez vu des groupes de jeunes passer avec des caisses ou des bouteilles de bière sous leur bras et en avez conclu que ça ne pouvait être que de « méchants indépendantistes ».

Si vous aviez voyagé à travers le pays vous auriez vu ce que moi j'ai vu lors de manifestations

comme le Stampede de Calgary ou le défilé de la Coupe Stanley à Edmonton. C'était autrement que ce qu'on a pu voir ici le 24 juin.

Et pourtant c'étaient des anglophones de l'ouest du pays. (...) Pour ce qui est du coût de l'indépendance, comment pouvez-vous statuer là-dessus. Si vous aviez quatre personnes à faire vivre avec un seul salaire, vous trouveriez exagérés les taxes et impôts que l'on paie au gouvernement fédéral. C'est plus élevé qu'au Québec. Il n'est pas nécessaire de calculer longtemps pour s'apercevoir que l'indépendance nous coûterait moins cher que de rester dans le carcan fédéral.

Que l'on soit assimilé aux anglophones cela ne vous dérange pas du tout. Descendez dans la rue et questionnez les gens un peu partout, vous constaterez qu'ils ont hâte qu'arrive l'indépendance.

Philippe Richard Québec

Quelle charité ?

Même si je ne compte pas parmi ces Enfants de Duplessis,

ce témoignage m'indigne au plus haut point, d'autant plus que les auteurs de ces horreurs sont les Soeurs de la charité.

Il y a eu le procès de Nuremberg sur des crimes de guerre et celui des frères du Mount Cashel pour abus sexuels sur des enfants. Pourquoi ces religieuses ne viendraient-elles pas à leur tour, devant les tribunaux, tenter d'expliquer leurs agissements ?

Aux soeurs concernées, en toute conscience, comment pouvez-vous terminer vos jours dans la sérénité et attendre le repos éternel, la paix dans l'âme ?

Suzanne Fournier Lévis

Et les MTS ?

(À Mme Cormier pour sa lettre publiée le 24 juillet)

Pouvez-vous me dire de quelle planète vient cette dame ? Vit-elle dans un monde où les MTS n'existent pas ? Croit-elle que son éducation à l'amour suffit, aujourd'hui ?

Quoi qu'il en soit, je suis entièrement d'accord pour qu'un organisme promeuve le port du condom et l'éducation de notre

jeunesse. La CTCUQ veut sensibiliser les gens, pas les inciter à la promiscuité.

Le *safe sex* demeure encore la meilleure façon de limiter la propagation des MTS.

Quant à son point de vue « qu'une telle publicité contribue à réduire la sexualité humaine à la seule expérience génitale, augmentant ainsi les risques... », je crois que l'ignorance nous condamne à la mort (SIDA).

C'est une erreur de croire que les jeunes aux études secondaires sont des anges. Tout comme nous à cet âge, ils fréquentent le sexe opposé et expérimentent. Les valeurs ont changé : les femmes ne sont plus toutes vierges jusqu'à leur nuit de noces...

Je comprends qu'on soit un « parent soucieux de donner une éducation... », mais si nos enfants ne sont pas informés des risques, autant ne rien leur dire du tout.

Carole Robillard Neufchâtel

Le verdict du peuple

Grâce au programme de radio

d'André Arthur à qui l'on pourrait dire « à quelque chose, malheur est bon » j'ai pu m'intéresser à la revue MacLean's du 1er juillet sur le colloque organisé au Lac Simcoe avec 12 représentants de différentes provinces, incluant le Québec, trois jours intensifs, encadrés par des experts d'Harvard spécialisés dans les problèmes de conflits et de stress, tels que nous en vivons.

Les thèmes en vigueur : la compréhension, connaissance des us et coutumes qui nous ressemblent, l'idéologie de chacun, l'économie et la constitution, tout en passant par l'histoire du pays et en cherchant ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise. Les distances en sont une et les méconnaissances aussi. L'histoire et la géographie sont à revoir mais le vrai problème reste l'état de notre économie qui nous tient tous à crever, et en dernier lieu, la constitution.

Bravo, je suis d'accord. Et puis, apprendre une langue seconde ne veut pas dire perdre la sienne.

Thérèse Morisset Mont-Joli

En Bref

■ Vers un compromis d'Israël?

LE CAIRE (Reuters) — L'Égypte a déclaré hier, après des entretiens avec le ministre israélien des Affaires étrangères David Levy, qu'un compromis pouvait être trouvé sur la question épineuse de Jérusalem-Est, l'un des obstacles à la conférence de paix au Proche-Orient.

■ Obstruction des USA au Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — Le provincial de la Compagnie de Jésus pour l'Amérique centrale, le père José Maria Tojeira, a accusé mardi le département d'État américain «d'entraver et de ralentir» l'enquête sur la mort de six Jésuites et de leurs deux employés tués en novembre 1989 par des militaires salvadoriens. Selon lui, le département d'État «a cherché à retarder le plus possible» l'interrogatoire de six officiers et de trois civils américains qui avaient été en relation avec les militaires et les chefs de l'armée salvadorienne.

■ Porte ouverte aux sidéens

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine envisage d'autoriser l'entrée aux États-Unis des personnes infectées par le virus du sida tout en leur interdisant de s'y installer à demeure, ont indiqué hier des officiels américains. La mise en oeuvre de cette politique mettrait fin à une crise qui oppose depuis sept mois les départements de la Justice et de la Santé sur l'entrée au pays de sidéens.

■ Fermeture de bases américaines

WASHINGTON (AFP) — Le département américain de la Défense a annoncé hier qu'il allait fermer ou réduire les activités militaires américaines sur 79 sites en Europe, principalement en Allemagne et au Royaume Uni, dans le cadre de ses réductions d'effectifs prévues. Quelque 300 000 soldats américains sont actuellement stationnés en Europe et ce chiffre doit être réduit de moitié d'ici 1995.

■ La Roumanie est inondée

BUCAREST (Reuters) — Les autorités roumaines redoutent que plus de 100 personnes aient péri dans les graves inondations qui ont touché depuis dimanche 17 villages de l'est de la Roumanie. Les inondations, provoquées par la rupture du barrage de Belci à la suite de pluies torrentielles, ont fait plus de 20 000 sans-abri. En trois jours, les flots ont balayé 1090 maisons et endommagé 5235 autres habitations près de Bacau, principale ville de la région.

■ Un bébé plutôt payant

CLEARWATER, Floride (AP) — Un couple dont le bébé nouveau-né avait été échangé avec un autre il y a 12 ans pourrait recevoir jusqu'à sept millions \$ US de dommages et intérêts après avoir conclu un accord avec l'hôpital responsable de la méprise, a déclaré lundi leur avocat.

Dahmer se dit coupable de 17 meurtres

MILWAUKEE, Wisconsin (AFP, AP) — Jeffrey Dahmer, arrêté la semaine dernière pour le meurtre d'au moins 11 personnes, a reconnu avoir commis 17 meurtres, a annoncé hier la police de Milwaukee.



Jeffrey Dahmer, le tueur de Milwaukee, lors de sa comparution devant le tribunal la semaine dernière.

«Il en a avoué 17», a déclaré un capitaine de la police de Milwaukee, Donald Domagalski. L'un a eu lieu à Bath, en Ohio, les autres à Milwaukee, a-t-il ajouté. Les policiers ont trouvé hier plus de 50 morceaux d'os près de la maison où le meurtrier a vécu, à Bath.

Onze cadavres, certains mutilés, avaient déjà été découverts dans l'appartement de Jeffrey Dahmer, 31 ans, à Milwaukee. Avant hier, Dahmer avait reconnu 15 meurtres.

La police avait dès le début de l'affaire indiqué qu'elle soupçonnait cet ancien employé d'une fabrique de chocolat de 17 meurtres. Elle n'a donné hier qu'une identité de personne assassinée, celle d'un jeune homme de 23 ans.

Jeffrey Dahmer a rejoint la longue cohorte des «tueurs en série» américains aux côtés notamment de Theodore Bundy (28 femmes) et John Wayne Gacy (33 garçons).

L'un des morceaux d'os découverts hier l'a été dans un fossé où le cadavre d'une victime de Dahmer aurait été temporairement enterré, a précisé à Bath, le shérif David Troutman, qui supervise les recherches entamées autour de l'ancienne maison des parents de Dahmer.

D'autres morceaux ont également été trouvés à un endroit différent, a ajouté le shérif. Il a dit qu'au moins 70% de ces os provenaient d'humains et que certains étaient des fragments de crânes trouvés aux endroits désignés par Dahmer.

Les policiers sont à la recherche des restes de la probable première victime de Dahmer, un auto-stoppeur, qu'il a avoué avoir tué en 1978.

Dahmer a raconté à la police avoir étranglé Steven Hicks avec des haltères, puis avoir découpé son cadavre. Il a dessiné une carte de la maison et de ses environs proches, pointant les endroits où il

a enterré les restes de l'auto-stoppeur. Ces recherches pourraient durer un à cinq jours, selon la police.

Dahmer a raconté aux policiers avoir enfoui et déterré les restes de sa victime à plusieurs reprises. Il avait fini par écraser les os en petits morceaux avec un marteau et les avait enfouis dans un ravin près de la maison de ses parents.

Onze cadavres, certains mutilés, ont été trouvés le 22 juillet au domicile de Jeffrey Dahmer, à Milwaukee. Trois têtes ont été découvertes dans son réfrigérateur et il a déclaré avoir conservé le cœur de l'une de ses victimes pour «le manger plus tard». Dahmer a raconté qu'il rencontrait ses victimes, toutes de sexe masculin, dans des bars ou des centres commerciaux avant de les inviter chez

lui. Il a reconnu avoir eu des relations sexuelles avec plusieurs d'entre elles, dont l'une déjà morte.

Sur les 15 hommes assassinés: 10 sont noirs, deux sont hispaniques et l'un est asiatique. La police qui s'étonne de la franchise de Dahmer par ailleurs a révélé les noms de deux autres de ses victimes de la région de Milwaukee: Richard Guerrero, 25 ans, disparu en 1988, et David Thomas, 23 ans, un père de deux enfants qui était porté disparu depuis le 24 septembre dernier.

Entretiens, quelque 150 parents et amis de Tony Hughes, un aveugle de 31 ans disparu depuis le 24 mai, dont les restes ont été trouvés dans l'appartement de Dahmer, ont assisté hier à ses funérailles.

2 500 points offerts cette semaine dans LE SOLEIL

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **71515219**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi-points

CRTC Décision Canada

Décision 91-0494. La Belle Vision Inc., Montmagny et Cap-Saint-Ignace (Québec). APPROUVE - Renouvellement de la licence de l'entreprise de distribution par câble qui dessert Montmagny et Cap-Saint-Ignace du 1er octobre 1991 au 31 août 1994. "Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la "Gazette du Canada". Partie I: aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux adresses ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111."

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Une remorque d'un assortiment de portes à liquider

Portes intérieures, 1 1/2"	4 99	et plus
Portes extérieures, 1 1/2"	19 99	et plus
Portes prémontrées complètes	48 99	
Portes persiennes 24"	44 99	
Portes persiennes 30"	46 99	

NOUVEAU PRELART

Prelart sans orage, de très belle qualité. Spécial à partir de **3 99** le verre carré.

La porte des années 2000, 1re qualité

Garantie 5 ans. À partir de **169 99**

22"	21"	20"	24"	26"	21 1/2"	24 1/2"
00	00	00	00	00	00	00

Les meilleurs prix à Québec

Peinture de qualité à très bas prix

Latex mat d'intérieur	11 59	les 4 litres
Latex mat d'extérieur	12 99	les 4 litres
Latex S.L. intérieur	14 59	les 4 litres
Email à plancher	14 99	les 4 litres

BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION

40 ans d'expérience

2" x 6" x 14 pi	7 99
4" x 4" x 10 pi	7 99
5" x 5" x 16 pi	15 99
6" x 6" x 8 pi	12 99

TREILLIS 7 99 4 x 8

BARROTIN 75¢ 2 x 2 x 42

Prix payez et emportez. Argent comptant. Cartes de crédit.

MATÉRIAUX VERREULT

7705, boul. Sainte-Anne, Chateau-Richer 824-4252

PRIX PAYEZ ET EMORTEZ

PROMOTION DÉCORATION

DE GRANDE QUALITÉ

STORES VERTICAUX BOUCLAIR

GRANDE QUALITÉ À MEILLEURS PRIX!

VALENCE GRATUITE! *

*sur modèles sélectionnés

NOUS FABRIQUONS VOS STORES SUR MESURE

En P.V.C. 2 po. et 3 1/2 po. Unis à rayures contrastantes et gaufrés

prêt en 48 h.

GRAND CHOIX DE STYLES ET DE COULEURS!

sur le modèle SATURNE seulement. En P.V.C. 3 1/2 po. Valence non-incluse

20%

BOUCLAIR DÉCORATION

stores, couvre-lits, draperies, tapisseries, tissus décoratifs

SERVICE À DOMICILE GRATUIT

LIQUIDATION Plus de 10 000 stores!!!

HORIZONTALAUX P.V.C. ALUMINIUM 1 po.

Grand choix de couleurs et de grandeurs.

Jusqu'à épuisement de la marchandise À partir de **2 99**

STORES VERTICAUX PORTE-PATIO P.V.C.

Valence incluse

Grandeur 75 X 84 COUVRE SIEN PORTE-PATIO DE 6 PIEDS. Lamelles d'épaisseur supérieure. Résistent bien à la chaleur.

Choix de couleurs À partir de **49 99**

DOUILLETES ET COUVRE-ÉDREDONS

En magasin Douillettes et ensembles de douillettes en percale, en chintz et poly-coton. Unis ou imprimés-mode et à motifs pour enfants.

Prix courant jusqu'à 234.99\$ Prix spécial à partir de 23.99\$

20 à 50 %

DRAPERIES

Voilages, douillettes, couvre-lits, tissus décoratifs et à recouvrement aux imprimés somptueux.

Sur commande ou en magasin.

25 %

SALETEX, QUÉFAB, CAYA ET VAL ABEL

MINI PRIX MAXI ÉCONOMIES!

Sur tous nos tissus d'été

60 %

et plus

- 100% coton
- tricot de coton
- lin/coton
- taille
- cotonnades
- ouatines
- bengaline
- challis

Tous les accessoires de couture 33 1/3 %

Mannequins, ciseaux, boutons de luxe... tout, tout, tout!!

économie CHOC Tissus variés 2.99 m.

Valeur jusqu'à 11.99 \$

Sélection de challis aux motifs 4 saisons Plus de 60% de rabais

Ouvert mercredi, jeudi et vendredi jusqu'à 21h Saut aux Galeries de la Capitale

La maison Bouclair

STE-FOY 653-6780

LÉVIS 833-4210

NEUFCHÂTEL 843-9330

GALERIES DE LA CAPITALE 628-8760

VANIER 681-0644

BEAUPORT 661-1345

Jusqu'au 3 août



La célèbre
VENTE
D'ÉTÉ
de
FOURRURE

VENTE
d'ÉTÉ

JUSQU'À
50%

DE RABAIS
SUR LA
MAJORITÉ
DES
VÊTEMENTS
D'ÉTÉ
POUR DAMES,
HOMMES
ET ENFANTS
INCLUANT
LA
COLLECTION
DU CÉLÈBRE
COUTURIER
SIMON CHANG
PROFITEZ-EN!

EN MAGASINANT
CHEZ LALIBERTÉ,
OBTENEZ

2 HEURES
DE STATIONNEMENT
GRATUIT AUX:

- Stationnement Gagnon (Cinéplex Odéon)
- Place Cartier
- Place Jacques-Cartier

laliberté
MAIL CENTRE-VILLE
QUÉBEC
5 2 5 • 4 8 4 1

MANTEAUX DE
CHAT SAUVAGE
NATUREL OU LUSTRE

999\$ et 1 299\$

MANTEAUX DE
VISON MÂLE
UNIS OU GARNIS

1 799\$

MANTEAUX DE
CASTOR LONG
POIL NATUREL OU TEINT

899\$

MANTEAUX DE
RAT MUSQUÉ
NATUREL

1 299\$

MANTEAUX DE
RENARD NORVÉGIEN
NATUREL OU TEINT LYNX

1 999\$

MANTEAUX DE
QUEUES DE VISON
UNIS OU GARNIS RENARD

1 899\$

SÉLECTION DE MANTEAUX DE
FOURRURES VARIÉES À LIQUIDER
QUANTITÉ LIMITÉE

Les quantités sont limitées et toutes les tailles ne sont pas disponibles dans certaines fourrures.



À L'ACHAT DE VOTRE FOURRURE
RECEVEZ LA CARTE
PRIVILÈGES LALIBERTÉ
QUI VOUS OFFRE DES
AVANTAGES EXCLUSIFS:

- ◆ **10%*** de rabais sur **TOUS** vos achats, **MÊME** sur les prix déjà réduits.
- ◆ **RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES** avec tout achat de vêtements.

* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, les certificats-cadeaux et au restaurant.

PROFITEZ DE NOTRE PLAN
DE FINANCEMENT
12 MOIS
SANS INTÉRÊT

Seule la taxe de vente payable à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire pour personnes éligibles.

**LALIBERTÉ VOUS OFFRE
LE MEILLEUR SERVICE
APRÈS-VENTE:**

- ◆ Garantie d'un an avec police d'assurance
- ◆ Entreposage gratuit la première année
- ◆ Plan mise de côté
- ◆ Retouches normales gratuites

FOURRURE
laliberté

MAIL CENTRE-VILLE
QUÉBEC, 525-4841

CADEAU
75\$
EN BONS D'ACHAT

Durant la vente d'été fourrure, Laliberté vous offre un cadeau additionnel de 75\$ en bons d'achat applicables dans tous les autres rayons du magasin.

NOUVELLES COLLECTIONS EN AVANT-PREMIÈRE

Soyez aux premières loges, découvrez le plus vaste choix de fourrures à Québec.

- Rat musqué rasé teint vert ou marine
- Magnifiques visons aux coupes extravagantes
- Duo de fourrures des plus harmonieux

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
124 ANS D'EXPÉRIENCE

